

## **CHAPITRE 5. GÉOGRAPHIE DES CONFLITS D'AMÉNAGEMENT ET FACTEURS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX**

---

Les chapitres précédents ont clairement mis en évidence les localisations privilégiées des conflits d'aménagement, ainsi que leurs modes de diffusion. Le présent chapitre a pour objet de préciser les différents facteurs sociaux intervenant en interaction pour comprendre la géographie des conflits d'aménagement. Cette approche systémique peut être complétée par des analyses factorielles simples permettant de hiérarchiser ces facteurs.

L'analyse à l'échelle régionale souligne le rôle joué par le poids et la croissance démographiques dans la distribution des conflits d'aménagement. Elle précise également celui des différentes fonctions économiques (agricole, industrielle, tertiaire et touristique), ainsi que celui de la valeur écologique des espaces.

L'échelle du conflit permet de compléter l'échelle précédente par des apports concernant la structure des populations mobilisées et son rôle dans la géographie et la diffusion de la mobilisation.

### **I. EXPLIQUER LA GÉOGRAPHIE DES CONFLITS D'AMÉNAGEMENT : LES APPORTS DE L'ANALYSE À L'ÉCHELLE COMMUNALE AU SEIN DE L'ESPACE BRETON**

---

L'analyse à l'échelle communale souligne la corrélation positive existant entre certaines variables, comme le poids démographique, les fonctions tertiaire et touristique et la géographie des conflits d'aménagement, mais également le rôle plus nuancé de la croissance démographique ou des espaces naturels sensibles. Enfin, la fonction agricole entretient quant à elle une relation négative avec la distribution des conflits.

## **1. Conflits d'aménagement, poids démographique et croissance démographique**

Nous allons maintenant nous intéresser au rôle du poids démographique et à celui de la croissance démographique dans la géographie des conflits.

Cette section met en évidence deux lois :

- une relation linéaire entre le poids démographique des espaces et le nombre de conflits qui s'y déroulent. Cependant, des résidus subsistent ;

- une relation entre croissance démographique communale et conflictualité. Les communes ayant un taux de croissance positif reçoivent plus de conflits que celles ayant un taux négatif. Cette relation n'est toutefois pas linéaire. Ce ne sont pas les espaces à forte croissance démographique qui sont les plus conflictuels.

Ces différents résultats nous ont ensuite conduit à analyser la relation entre poids démographique, croissance démographique et nombre de conflits par l'intermédiaire d'une analyse en composante principale (ACP).

### 1.1. Poids démographique et conflits d'aménagement : modèles et résidus

Le premier lien existant établit une corrélation entre la présence de conflits et la répartition de la population des communes bretonnes ; une seconde corrélation met en avant le lien entre le poids démographique des communes et le nombre de conflits présents sur le territoire communal. Ces deux liens expriment des contrastes dans la répartition des conflits assez proches de ceux de la géographie de la population bretonne.

#### *a. Une corrélation positive entre communes réceptrices et poids démographique*

Le tableau 27 met clairement en évidence la relation entre le nombre de communes réceptrices et l'importance démographique des communes. Plus le poids démographique de la commune est important, plus la probabilité d'un conflit est élevée. Ainsi, sur les 666 communes de 1000 habitants et moins, seulement 10,5 % ont été le théâtre d'un conflit d'aménagement, contre 72,3 % pour les communes de 5000 à 8000 habitants, et la totalité pour les communes de plus de 44 000 habitants.

Il faut noter que pour l'ensemble des communes, seules 29 % d'entre elles sont mobilisées. La faiblesse de ce chiffre est principalement due au peu de communes de moins de 2000 habitants touchées par un conflit.

**Tableau 27. Communes mobilisées et poids démographique**

Population par classe	Nombre de communes appartenant à cette classe	Nombre de communes réceptrices (minimum 1 conflit)	Part des communes mobilisées par classe (en %)
<b>0 – 1000</b>	666	70	<b>10,51 %</b>
<b>1001 – 2000</b>	360	102	28,33 %
<b>2001 – 3000</b>	187	74	39,57 %
<b>3001 – 5000</b>	141	79	56,03 %
<b>5001 – 8000</b>	76	55	72,37 %
<b>8001 – 44000</b>	50	43	86 %
<b>&gt; 44000</b>	9	9	<b>100 %</b>
<b>Total</b>	1489	432	<b>29,01 %</b>

Source : A. Lecourt, 2003.

*b. Une corrélation positive entre poids démographique et nombre de conflits d'aménagement*

Plus précisément, plus la population de la commune est importante, plus le nombre moyen de conflits y est élevé (tableau 28). Les 70 communes réceptrices de moins de 1000 habitants possèdent au total 84 conflits, soit une moyenne de 1,2 conflit par commune mobilisée, tandis que les communes de 8000 à 44000 habitants présentent en moyenne 3,3 conflits sur leur territoire communal, contre 12,7 pour les communes les plus importantes.

**Tableau 28. Nombre de conflits et poids démographique**

Population par classe	Nombre de communes réceptrices (minimum 1 conflit)	Nombre de conflits par classe	Nombre de conflits par commune en moyenne
<b>0 – 1000</b>	70	84	1,2
<b>1001 – 2000</b>	102	124	1,22
<b>2001 – 3000</b>	74	109	1,47
<b>3001 – 5000</b>	79	138	1,75
<b>5001 – 8000</b>	55	92	1,67
<b>8001 – 44000</b>	43	142	3,3
<b>&gt; 44000</b>	9	114	<b>12,67</b>
<b>Total</b>	432	803	1,86

Source : A. Lecourt, 2003.

Ces résultats sont confirmés par la régression linéaire positive qui unit poids démographique et valeur d'usage ( $r = 0,82$ ). Ce modèle mathématique nous permet de visualiser cartographiquement les résidus.

Les résidus expriment des propriétés locales significatives qu'il vaut donc la peine de

représenter. La discrétisation des valeurs résiduelles est réalisée selon la méthode des écarts-types. Nous avons attribué (carte 27) une texture neutre (en gris) à une classe centrale regroupant les résidus faiblement positifs et faiblement négatifs, laissant alors apparaître la localisation des résidus les plus significatifs regroupés en cinq classes (tableau 29). Les trois premières constituent une première catégorie de communes à résidus positifs, les deux suivantes une seconde catégorie à résidus négatifs.

**Tableau 29. Résultats de la discrétisation des résidus**

Résidus	Nombre de communes	Population		Nombre de conflits	
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
5 ; 9	8	2056	270251	5	36
3 ; 4	50	304	50675	3	9
1 ; 2	86	171	65874	2	8
-2 ; -1	9	7849	13603	0	0
-6 ; -3	2	149634	206229	11	15

Source : A. Lecourt, 2003.

La première classe regroupe les résidus positifs qui comptent entre 5 et 9 conflits de plus que le modèle. Il s'agit, d'une part, de communes ayant une valeur d'usage forte (supérieure ou égale à six conflits) comme les villes-centres d'aires urbaines de Quimper et Nantes, des pôles urbains associés à des villes-centres (la Chapelle sur Erdre, Saint-Herblain, Saint-Avé), et d'autre part, de communes à valeur d'usage moyenne (quatre ou cinq conflits) en situation littorale (Arzon, Quiberon), ou isolée (Rostrenen).

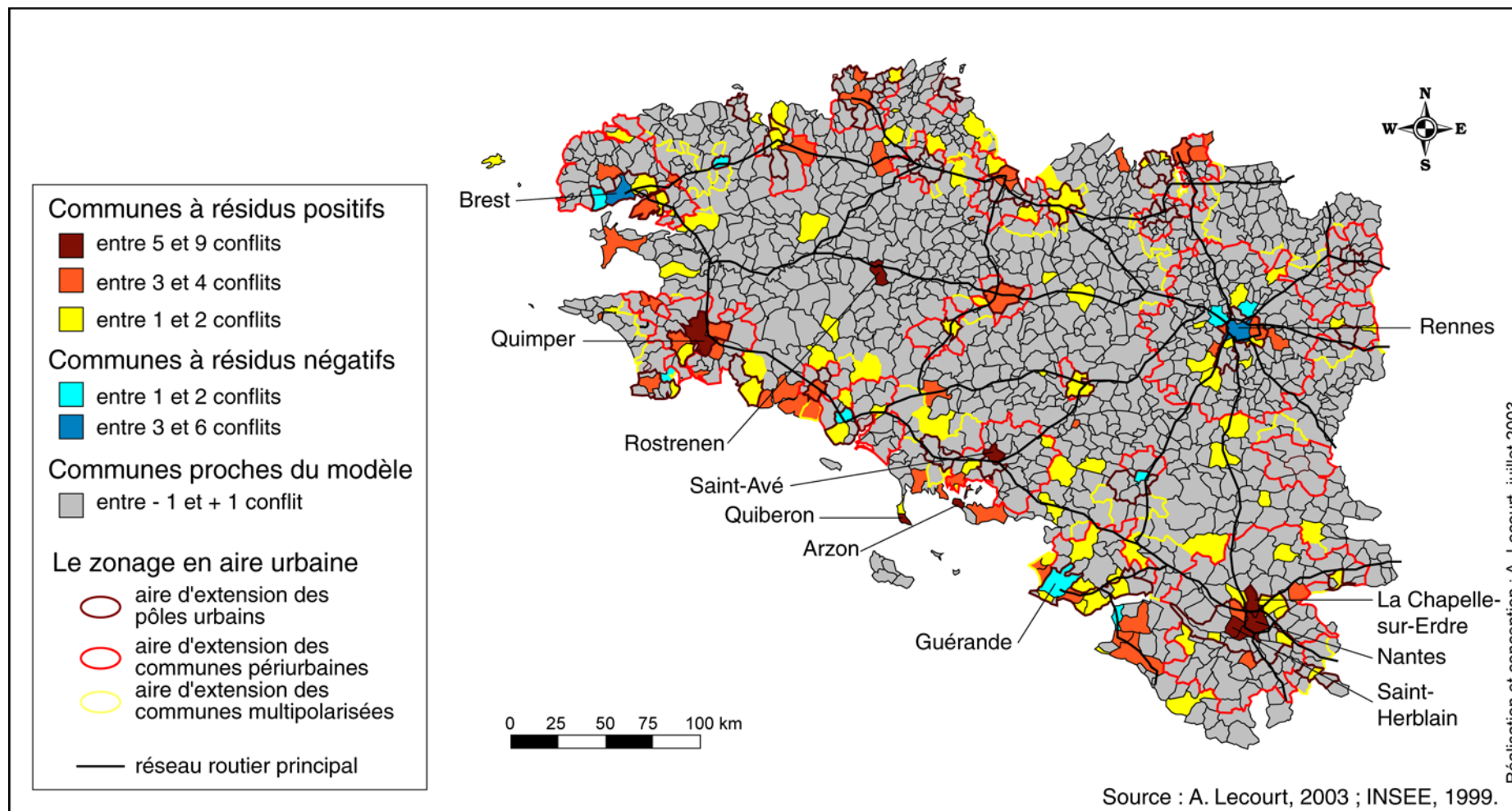
Avec 3 ou 4 conflits de plus que le modèle, les communes du second groupe possèdent une valeur d'usage plus variable. Quatre communes en particulier ont une valeur d'usage forte : Saint-Malo, Saint-Brieuc, Lannion et Orvault. Les autres communes comptent entre 600 et 16 000 habitants et sont soit des pôles urbains associés à une ville-centre (Cesson-Sévigné, Orvault), des centres urbains isolés (Quimperlé, Loudéac) ou des communes littorales de toutes tailles (Saint-Malo, Lannion, Pornic, Baden, l'Île-aux-Moines).

La troisième classe rassemble des communes qui comptent un nombre de conflits légèrement supérieur au modèle (entre 1 et 2 conflits supplémentaires) et dont la valeur d'usage est faible<sup>237</sup>. Ce sont des communes périurbaines, littorales ou situées à proximité d'axes routiers majeurs.

---

<sup>237</sup> En réalité, parmi cette classe, deux communes, Ploemeur et Saint-Nazaire, possèdent des valeurs d'usage respectivement moyenne et forte. Toutes les autres communes ont une valeur d'usage faible.

Carte 27. Poids démographique et géographique des conflits d'aménagement : cartographie des résidus



Les deux classes suivantes regroupent les communes à résidus négatifs.

La quatrième classe regroupe des communes dans lesquelles le nombre de conflits est inférieur au modèle (entre 1 et 2 conflits) et dont ils sont absents. Il s'agit principalement de pôles urbains comme Guérande ou Landivisiau et de communes périurbaines comme Pacé ou Betton.

Enfin, un dernier groupe rassemble deux communes, Brest et Rennes, qui ont la particularité d'avoir une valeur d'usage forte, tout en présentant un déficit du nombre de conflits par rapport au modèle, en raison de leur poids démographique.

Si la géographie des conflits d'aménagement s'organise suivant le poids démographique des communes, l'analyse des résidus nous apprend que certains espaces dérogent à cette règle avec un déficit ou un excédent de conflits. Aussi, le poids démographique ne saurait à lui seul expliquer la géographie des conflits d'aménagement à cette échelle. D'autres facteurs interviennent comme la croissance démographique.

## 1.2. Des conflits dans des espaces en croissance démographique

Si la relation entre poids démographique et nombre de conflits est établie, celle liant le nombre de conflits à la croissance démographique est plus complexe. En effet, si les risques de conflit sont certes plus forts dans les communes en croissance démographique, le nombre de conflit n'est pas pour autant proportionnel au taux de croissance.

### *a. Trois conflits sur quatre ont lieu dans des communes en croissance démographique*

De toute évidence l'apparition des conflits d'aménagement est le fait de communes en croissance démographique. En effet, sur la période 1962-2000, trois conflits sur quatre se sont déroulés dans des communes ayant un taux de croissance démographique positif (tableau 30). Ce chiffre a même tendance à augmenter avec le temps, notamment sur la dernière période intercensitaire avec plus de huit conflits sur dix dans des espaces en croissance démographique. Cependant, ces résultats doivent être tempérés puisque la part des communes bretonnes en croissance démographique a elle aussi fortement augmenté entre 1962 et 2000.

**Tableau 30. Communes réceptrices et croissance démographique**

Période	Nombre de conflits	Nombre de conflits dans des communes réceptrices ayant un taux de croissance > 0		Part des communes bretonnes en croissance démographique
		Valeur absolue	En %	
54-62	9	-	-	-
62-68	16	11	66,8 %	30,2 %
68-75	67	48	71,6 %	42 %
75-82	144	93	64,6 %	60 %
82-90	182	129	70,9 %	62,9 %
90-00	281	227	80,8 %	65,2 %
<b>1962-2000</b>	690	508	73,6 %	-

Source : A. Lecourt, 2003 ; INSEE, 1999.

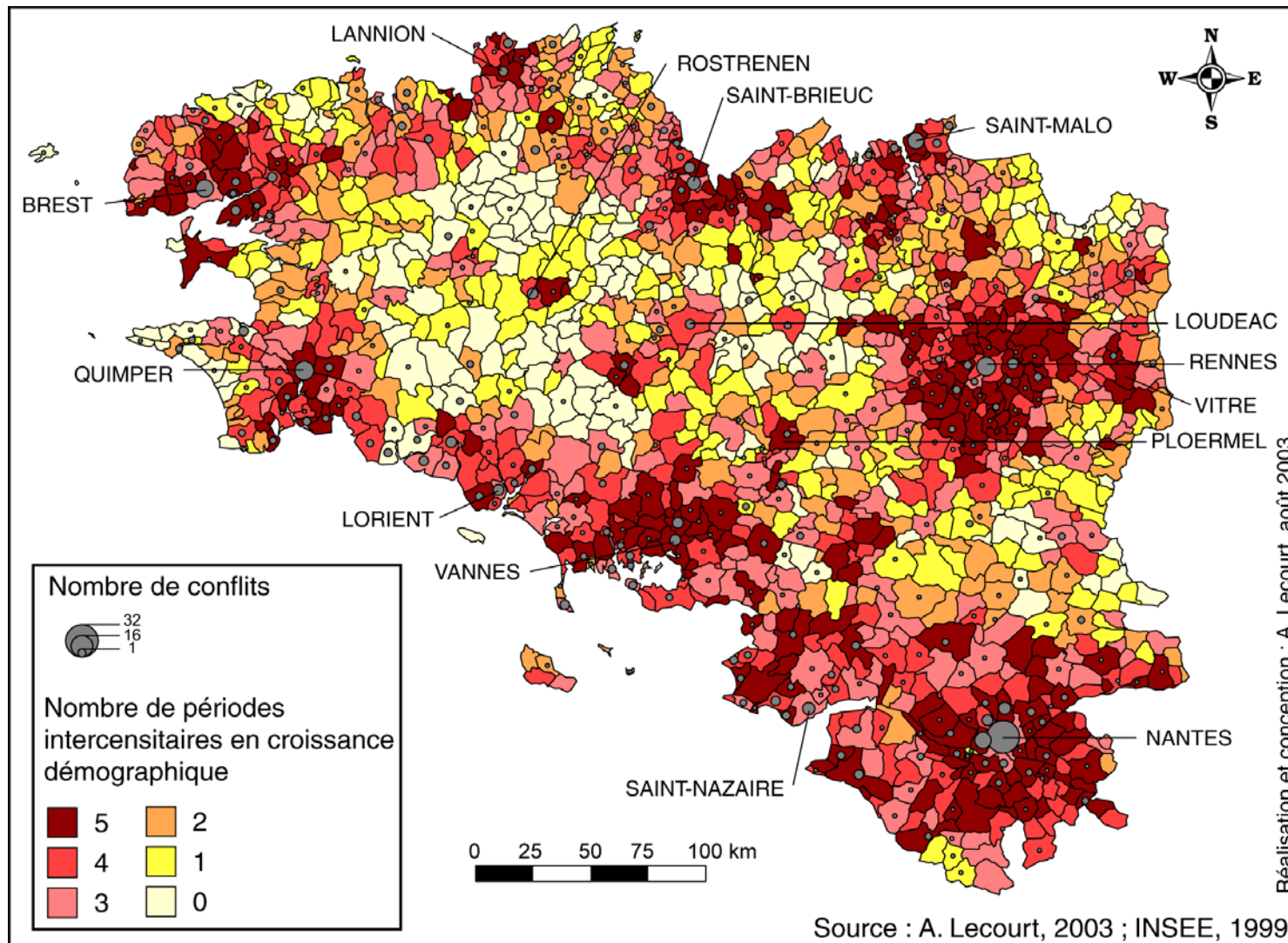
Afin de visualiser spatialement la relation entre la présence de conflits et une croissance démographique positive, nous avons classé les communes suivant le nombre de périodes intercensitaires durant lesquelles elles ont eu un taux de croissance positif sur la période 1962-1968. La géographie des conflits d'aménagement s'organise globalement suivant cet indicateur (carte 28). Aussi, le nombre moyen de conflit par commune augmente avec le nombre de périodes intercensitaires en croissance démographique positive : seulement 0,2 conflit dans les communes en déclin démographique depuis 1962 contre près de un dans les communes en croissance sur toutes les périodes (tableau 31).

**Tableau 31. Nombre de conflits et périodes intercensitaires en croissance démographique**

Nombre de périodes intercensitaires en croissance démographique positive	Nombre de conflits	Nombre de communes	Nombre moyen de conflits par commune
0	41	200	0,21
1	41	250	0,16
2	63	244	0,26
3	169	289	0,59
4	149	264	0,56
5	235	242	<b>0,97</b>
<b>total</b>	698	1489	0,47

Source : A. Lecourt, 2003.

**Carte 28. Croissance démographique et conflits d'aménagement**





En prenant également en compte la date de la ou des périodes de croissance et la valeur d'usage des espaces, nous avons ainsi pu identifier six types d'espaces. Cette typologie met ainsi en évidence le fait que la diffusion des conflits d'aménagement dans l'espace est fortement corrélée à la diffusion de la croissance démographique à partir des principaux foyers urbains depuis le début des années 1960.

Les villes-centres des principales aires urbaines à forte valeur d'usage constitue le premier groupe. Elles constituent le point de départ de la diffusion des conflits d'aménagement, mais également de la croissance démographique en tache d'huile. Elles ont fréquemment connu des périodes de déclin démographique comme Nantes (entre 1968 et 1982), Rennes (entre 1975 et 1982), ou encore Brest, Saint-Brieuc et Lorient. Seules Vannes et Quimper ont échappé à cette déprise temporaire.

Le second groupe est composé d'espaces n'ayant connu aucune période de déclin démographique. Situés dans des pôles urbains associés à des villes-centres majeures, dans les espaces périurbains, et dans certains espaces de l'« entre-deux », comme Ploërmel ou Pontivy, elles regroupent un tiers des conflits.

Le troisième type d'espace regroupe les communes ayant connu un taux de croissance positif plus récemment. Localisés au-delà des espaces du groupe précédent, les conflits, encore nombreux (0,56 conflit par commune en moyenne), se sont également développés plus récemment. Des villes secondaires de l'intérieur comme Loudéac et Rostrenen appartiennent à cette catégorie.

Le groupe suivant est composé de communes encore plus éloignées des villes-centres et de communes situées le long des axes de communication. Avec un nombre de conflits encore élevé, leur croissance démographique, plus récente, a débuté au milieu des années 1970.

Le cinquième groupe rassemble des communes à valeur d'usage très faible, encore plus éloignées des villes-centres et ayant connu une croissance démographique positive depuis 1982.

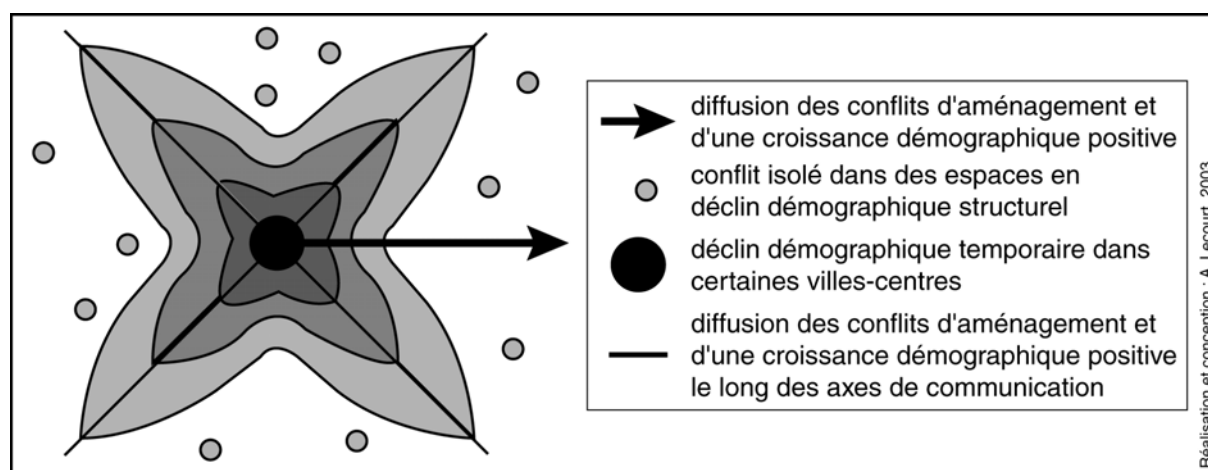
L'avant-dernier groupe est composé d'espaces situés le long des axes de communication entre deux aires urbaines. Avec un taux de croissance démographique récemment positif, ils présentent une valeur d'usage très faible, mais qui a augmenté récemment.

Le dernier groupe rassemble des espaces ayant un taux de croissance négatif depuis le début

de l'après-guerre. Les conflits restent rares à la fois dans l'espace et dans le temps.

Cette typologie permet de préciser schématiquement le rôle de la croissance démographique dans la diffusion des conflits d'aménagement (figure 38). Conflits d'aménagement et croissance démographique positive se diffusent en tâches d'huile à partir des villes-centres. Mais cette diffusion est perturbée par la présence de zones en croissance démographique le long des axes de communication, de telle sorte que la diffusion par contagion doit composer avec une diffusion linéaire, alors que les villes-centres connaissent parfois une période de déclin démographique. Au-delà d'une certaine distance à la ville-centre, les espaces en déclin démographique structurel ne sont le théâtre que de très peu de conflits apparaissant de façon sporadique à la fois dans l'espace et dans le temps.

**Figure 38. Diffusion des conflits d'aménagement et croissance démographique**



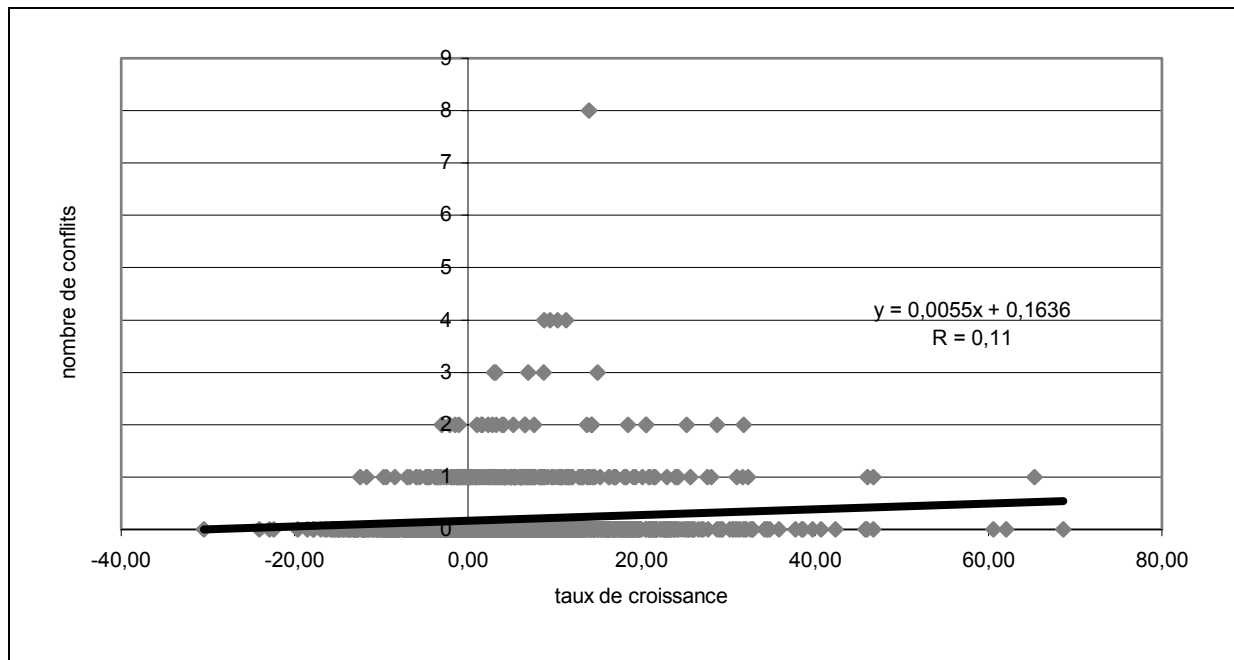
#### *b. Croissance démographique et nombre de conflits*

Si près de 72 % des communes réceptrices de conflits d'aménagement entre 1962 et 2000 ont une croissance démographique positive, contrairement à notre attente, la corrélation entre taux de croissance et nombre de conflits n'est pas linéaire (graphique 15). Autrement dit, le nombre de conflits par commune n'est pas proportionnel au taux de croissance démographique de cette même commune.

Le graphique suivant est éloquent à cet égard et conforme aux analyses effectuées sur toutes les périodes intercensitaires. Le nombre de conflits est élevé pour les communes ayant un taux de croissance compris entre 3 et 14 %, le maximum étant atteint pour Nantes présentant un taux de croissance de 13,92 %. Au contraire, aux extrémités, les communes dont le taux de

croissance est supérieur à 35 %, comme celles dont le taux est inférieur à -10 %, présentent des valeurs d'usage nulle ou très faible.

**Graphique 15. Taux de croissance démographique et nombre de conflits au sein des communes bretonnes entre 1990 et 2000**



Source : A. Lecourt, 2003.

En fait, les communes ayant un nombre important de conflits sont aussi les plus peuplées. Ces observations poussent à faire de la variable poids démographique une variable d'explication plus prépondérante que celle de la croissance démographique. C'est ce que nous proposons de préciser maintenant.

### 2.3. Analyse de la relation croissance démographique, poids démographique et nombre de conflits

Cette ACP est en fait la synthèse des corrélations précédentes. Elle établit clairement le rôle prépondérant du poids démographique sur la géographie des conflits par rapport à celui de la croissance démographique. En effet, le nombre de conflits et la population sont corrélés dans 56 % des cas contre seulement 11 % dans la relation entre nombre de conflits et croissance démographique (tableau 32).

**Tableau 32. Matrice des corrélations entre nombre de conflits, poids démographique et croissance démographique**

	<b>Nombre de conflits</b>	<b>Population 1999</b>	<b>Taux croissance démographique 1990-1999</b>
<b>Nombre de conflits</b>	1	0,5651	0,1097
<b>Population 1999</b>	0,5651	1	0,0877
<b>Taux croissance démographique 1990-1999</b>	0,1097	0,0877	1

Source : A. Lecourt, 2003.

Le cercle de corrélation (graphique 16) représente graphiquement les corrélations entre nos différentes variables. Il rappelle la corrélation positive existant entre poids démographique et nombre de conflits (l'axe 1 représente 53 % de l'information), ainsi que leurs très faibles corrélations avec la croissance démographique (l'axe 2 représente 32 % de l'information).

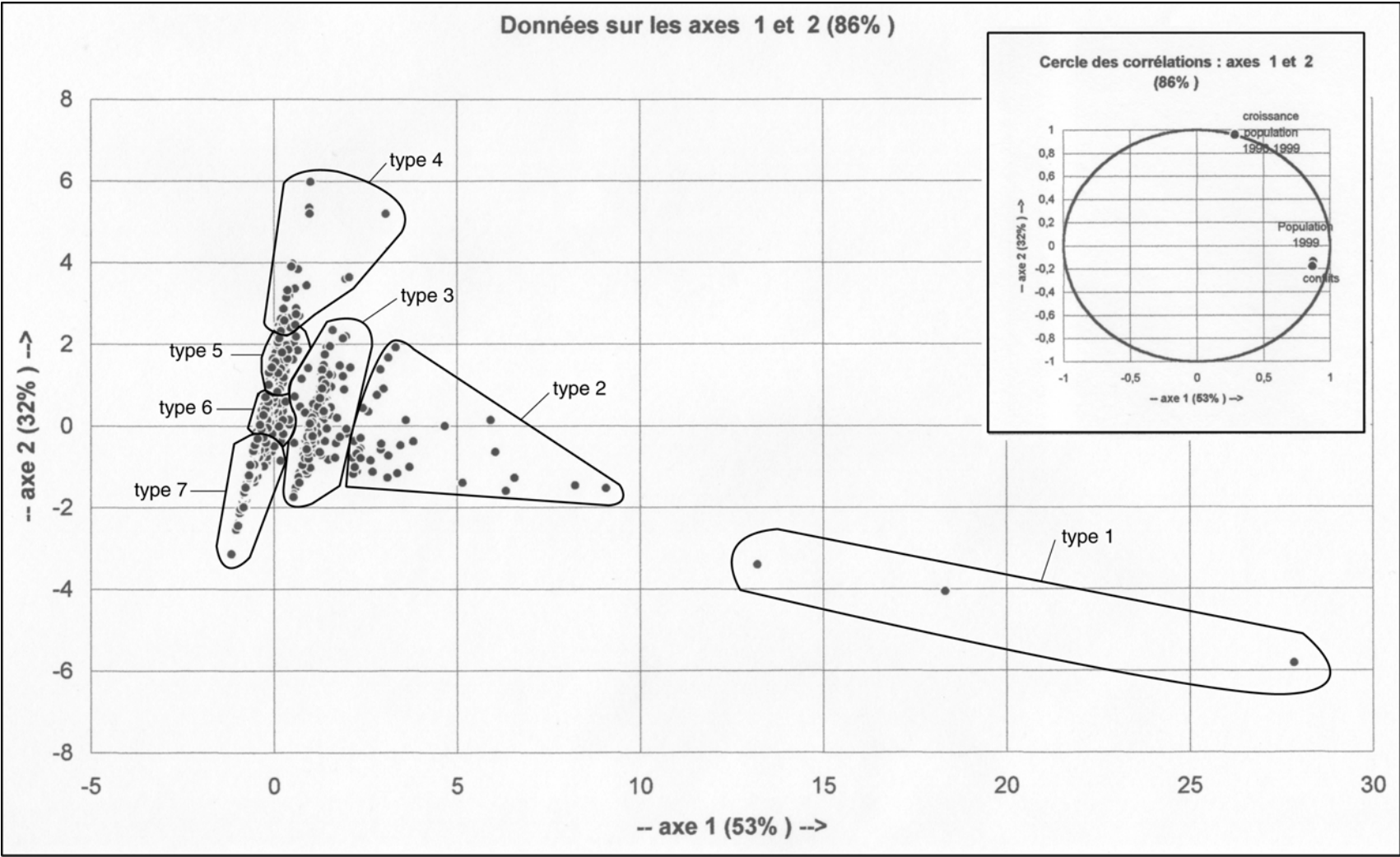
Le plan factoriel issu de l'ACP (graphique 16) permet d'identifier sept types de communes à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique (figure 39 et tableau 33) et de sa représentation cartographique (carte 29).

Faciles à identifier sur le plan factoriel, les trois communes constituant le premier type, Rennes, Nantes et Brest, sont celles qui présentent les valeurs d'usage les plus fortes. Elles sont le reflet des relations entre nos trois variables : un nombre important de conflits, un poids démographique important et un taux de croissance positif oscillant entre 3,16 et 8,85 %.

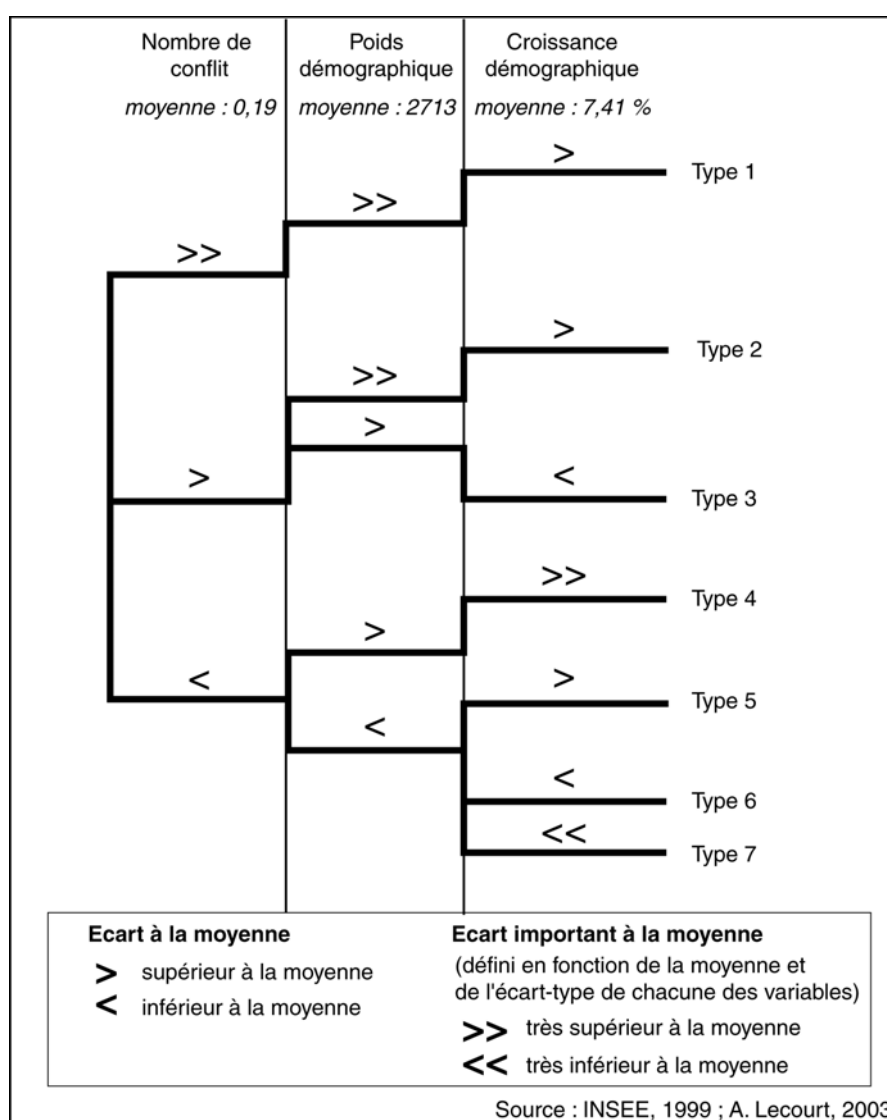
Avec 2,2 conflits en moyenne, les 34 communes qui composent le groupe 2 présentent un poids démographique beaucoup plus faible que le premier groupe (17 000 habitants en moyenne) et un taux de croissance positif dans la quasi-totalité des cas. On retrouve dans cette classe, les pôles urbains associés à Nantes et Rennes, des villes-centres d'aires urbaines moins importantes (Vannes, Saint-Malo, Dinard), et des pôles urbains isolés comme Loudéac ou Rostrenen. C'est donc une combinaison relativement équilibrée entre poids démographique et taux de croissance qui explique la valeur d'usage de ces espaces.

Le troisième type rassemble 188 communes n'ayant connu qu'un seul conflit entre 1990 et 1999. Dans ce cas, le nombre de conflits est surtout dû au taux de croissance de la population qui avoisine, en moyenne, les 6,4 %, plutôt qu'au poids démographique relativement faible (3250 habitants en moyenne par commune). Ces communes sont principalement localisées le long du littoral et des voies de communications principales.

Graphique 16. Cercle de corrélations et plan factoriel issu de l'ACP entre nombre de conflits, poids démographique et croissance démographique



**Figure 39. Classification ascendante hiérarchique des communes bretonnes suivant le nombre de conflits, le poids et la croissance démographique**

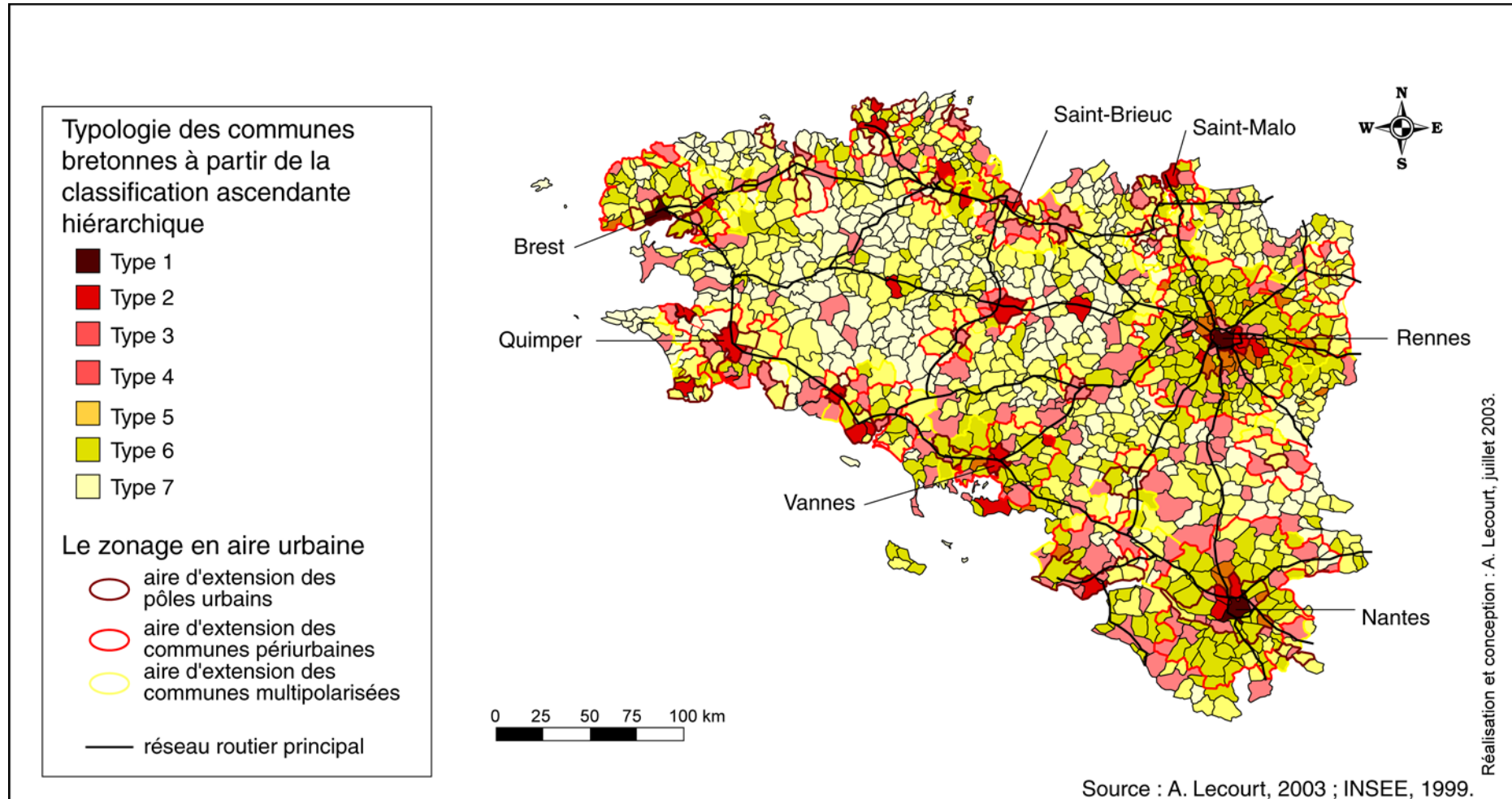


**Tableau 33. Classes issues de la classification ascendante hiérarchique**

Types	Nombre de communes	Nombre de conflits			Poids démographique			Croissance démographique		
		Moy.	Min.	Max.	Moy.	Min.	Max.	Moy.	Min.	Max.
1	3	5	3	8	208704	149634	270251	8,85	3,16	13,92
2	34	2,2	0	4	17463	304	65874	8,68	-3,03	31,75
3	188	1	1	1	3251	83	21897	6,42	-12,45	32,26
4	35	0,08	0	1	2860	113	13207	39	28,96	68,62
5	355	0	0	0	2388	110	35478	14,37	7,06	28,73
6	513	0	0	0	1754	102	21779	2,51	-6,07	7,88
7	361	0	0	0	1000	60	4106	-6,71	-30,46	-1,14
<b>Total</b>	1489	0,19	0	8	2713	60	270251	7,41	-30,46	68,62

Source : A. Lecourt, 2003.

Carte 29. Typologie des communes bretonnes à partir de la classification ascendante hiérarchique



Le quatrième type, et le dernier présentant un nombre moyen de conflits supérieur à zéro, regroupe 35 communes aux valeurs d'usage nulle ou très faible. Ce qui réunit avant tout ces communes, c'est leur taux de croissance très fort (39 % en moyenne) qui explique la présence de quelques conflits dans ces communes situées principalement dans les couronnes périurbaines de Nantes et Rennes. Ce type d'espace constitue une aire potentielle pour le développement de futurs conflits, mais seulement lorsque son poids démographique se sera accentué et sa croissance démographique ralentie.

Les trois types suivants rassemblent des communes ayant une valeur d'usage nulle sur la période 1990-1999. Ils se distinguent donc uniquement par leur poids démographique et leur taux de croissance. Plus précisément, c'est leur taux de croissance qui joue le rôle de facteur discriminant, car toutes ces communes ont, en moyenne, une masse démographique assez proche.

Les communes du type 5, avec un taux de croissance moyen de 14,4 %, sont des communes périurbaines des principales aires urbaines (Nantes, Rennes, Brest, Quimper, Saint-Brieuc, Vannes ou Lorient), mais également des communes isolées le long des axes principaux de communication. Comme pour le type précédent, ces communes constituent des espaces potentiels pour le développement de conflits d'aménagement, mais seulement lorsque leur poids démographique aura augmenté.

Les communes du type 6, avec un taux de croissance moyen beaucoup plus faible (2,5 %) et un poids démographique moyen de 1750 habitants sont plus éloignées des principales aires urbaines ou en situation rétro-littorale. Les conflits en sont absents.

Situées dans l'intérieur de la Bretagne, mais également parfois sur certains espaces littoraux (Baie d'Audierne par exemple), les communes du dernier groupe sont toutes en déclin démographique (en moyenne, -6,7 %).

Le poids démographique apparaît bien comme un facteur discriminant de la géographie des conflits d'aménagement contrairement à la croissance démographique. Cette dernière favorise l'apparition des conflits, mais leur nombre ne lui est pas proportionnel.



## 2. Conflits d'aménagement, fonctions économiques et espaces naturels sensibles

Cette section a pour objet d'analyser les relations entre la géographie des conflits d'aménagement et les fonctions économiques d'une part, et les espaces naturels sensibles d'autre part.

### 2.1. Conflits d'aménagement et fonctions économiques

Afin d'étudier la relation entre la distribution des conflits d'aménagement et les fonctions économiques, nous avons eu recours à la méthode des régressions multiples croisant, à l'échelle communale, le nombre de conflits et quatre variables :

- pour la fonction agricole : la part de la population active occupée employée dans l'agriculture au sein de la population active occupée (données de 1990) ;

- pour la fonction secondaire : la part de la population active occupée employée dans l'industrie et la construction au sein de la population active occupée (données de 1990)

- pour la fonction tertiaire : la part de la population active occupée dans le tertiaire au sein de la population active occupée (données de 1990) ;

- pour la fonction touristique : nombre de chambres d'hôtels homologués classés de zéro à six étoiles, et non classés (données issues de l'inventaire communal de 1998).

L'analyse par régressions multiples permet de hiérarchiser ces fonctions suivant leur degré de corrélation avec le nombre de conflits (tableau 34). Ainsi, avec un coefficient de corrélation  $r = 0,73$ , la distribution de la fonction touristique est la plus proche de celle des conflits d'aménagement. La corrélation avec la fonction tertiaire est également positive mais plus faible ( $r = 0,31$ ), alors qu'elle est inexistante avec la fonction secondaire ( $r = -0,08$ ). Enfin, la corrélation avec l'activité agricole est négative ( $r = -0,26$ ) : les deux distributions ne sont donc pas liées.

**Tableau 34. Conflits d'aménagement et fonctions économiques : matrice des corrélations**

	Activité touristique	Activité tertiaire	Activité secondaire	Activité agricole
Conflits d'aménagement	0,73	0,31	-0,08	-0,26

Source : A. Lecourt, 2003.

*a.. Une corrélation positive très forte entre fonction touristique et conflits d'aménagement*

C'est avec la fonction touristique que la distribution des conflits d'aménagement est la plus corrélée ( $r = 0,73$ ). Ainsi, la valeur d'usage des espaces augmente avec la fonction touristique (tableau 35). Dans les communes où celle-ci est nulle, le nombre moyen de conflits par commune est très faible (0,22 conflit par commune), alors qu'elle est très forte dans les sept communes qui comptent une capacité hôtelière supérieure à mille chambres.

**Tableau 35. Valeur d'usage et fonction touristique**

<b>Nombre de chambres d'hôtels</b>	<b>Nombre de conflits</b>	<b>Nombre de communes</b>	<b>Nombre de conflits moyen par commune</b>
<b>0</b>	196	910	0,22
<b>1-10</b>	41	115	0,36
<b>11-50</b>	195	288	0,68
<b>51-100</b>	86	82	0,95
<b>101-200</b>	72	45	1,6
<b>201-1000</b>	126	40	3,15
<b>&gt; 1000</b>	83	7	11,86
<b>Total</b>	800	1489	0,54

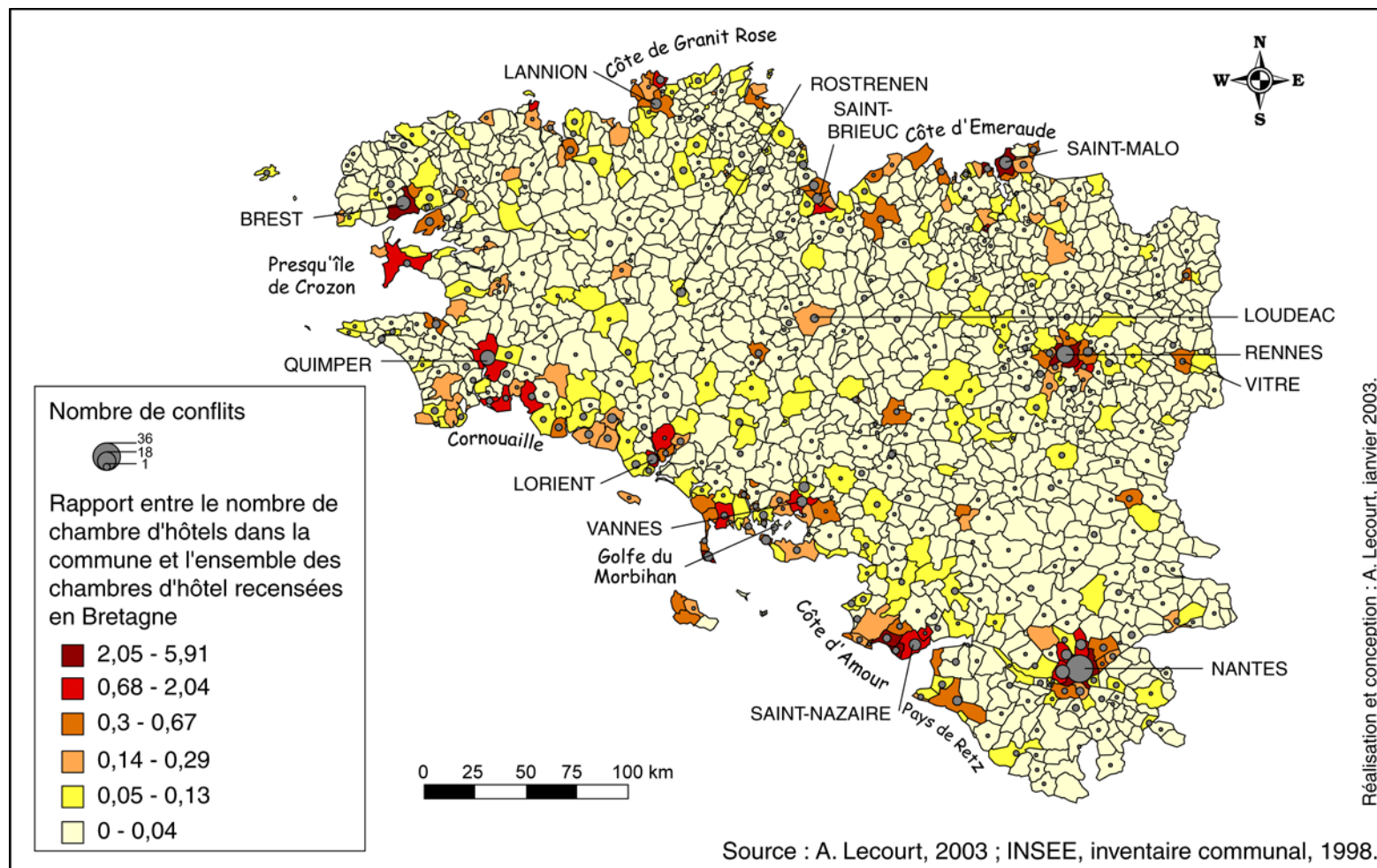
Source : A. Lecourt, 2003.

Comme les conflits, la fonction touristique est très concentrée dans l'espace avec 61 % des chambres d'hôtels regroupés au sein des communes littorales. Spatialement, la concentration de la fonction touristique dans les communes littorales et les principales villes bretonnes reflète la géographie des conflits d'aménagement (carte 30).

Les deux facteurs sont tout d'abord fortement corrélés dans les deux métropoles régionales, Nantes, et Rennes, mais également sur le littoral malgré quelques disparités. Comme la fonction touristique, les conflits d'aménagement sont principalement localisés sur la côte sud, de la Cornouaille à la Baie de Bourgneuf avec des points de condensation au sud de la Cornouaille autour de l'embouchure de l'Odet, sur la presqu'île de Quiberon, le Golfe du Morbihan, la presqu'île guérandaise et le pays de Retz. Sur la côte nord, les concentrations touristiques et de conflits sont plus sporadiques (Trégor, Penthièvre, Pays de Rance).

À l'intérieur de la Bretagne, le nombre de conflits, généralement plus faible, est associé à une fonction touristique plus faible dans des communes comme Loudéac, Rostrenen, Vitré ou encore Ploërmel. Mais pour l'essentiel de cet espace, l'absence de conflits est associée à une fonction touristique très faible, voire inexistante.

**Carte 30. Des distributions très corrélées : conflits d'aménagement et fonction touristique**



*b. Une relation positive entre fonction tertiaire et conflits d'aménagement*

La relation linéaire conflits d'aménagement et fonction tertiaire est positive ( $r = 0,31$ ). Si la distribution de ces deux variables est relativement proche, la relation n'est pourtant pas linéaire, autrement dit le nombre de conflits n'est pas proportionnel à la fonction touristique. Aussi, alors que le nombre moyen de conflits augmente régulièrement jusqu'à une fonction touristique égale à 70 % (tableau 36), au-delà, le nombre de conflits augmente considérablement avec, en moyenne, 1,97 conflits par commune.

**Tableau 36. Conflits d'aménagement et fonction tertiaire des communes bretonnes**

Fonction tertiaire	Nombre de communes	Nombre de conflits	moyenne
Moins de 20 %	54	5	0,09
20 à 29,99 %	169	17	0,1
30 à 39,99 %	272	45	0,17
40 à 49,99 %	347	110	0,32
50 à 59,99 %	278	161	0,58
60 à 69,99 %	236	200	0,85
Sup ou égal à 70 %	133	262	<b>1,97</b>

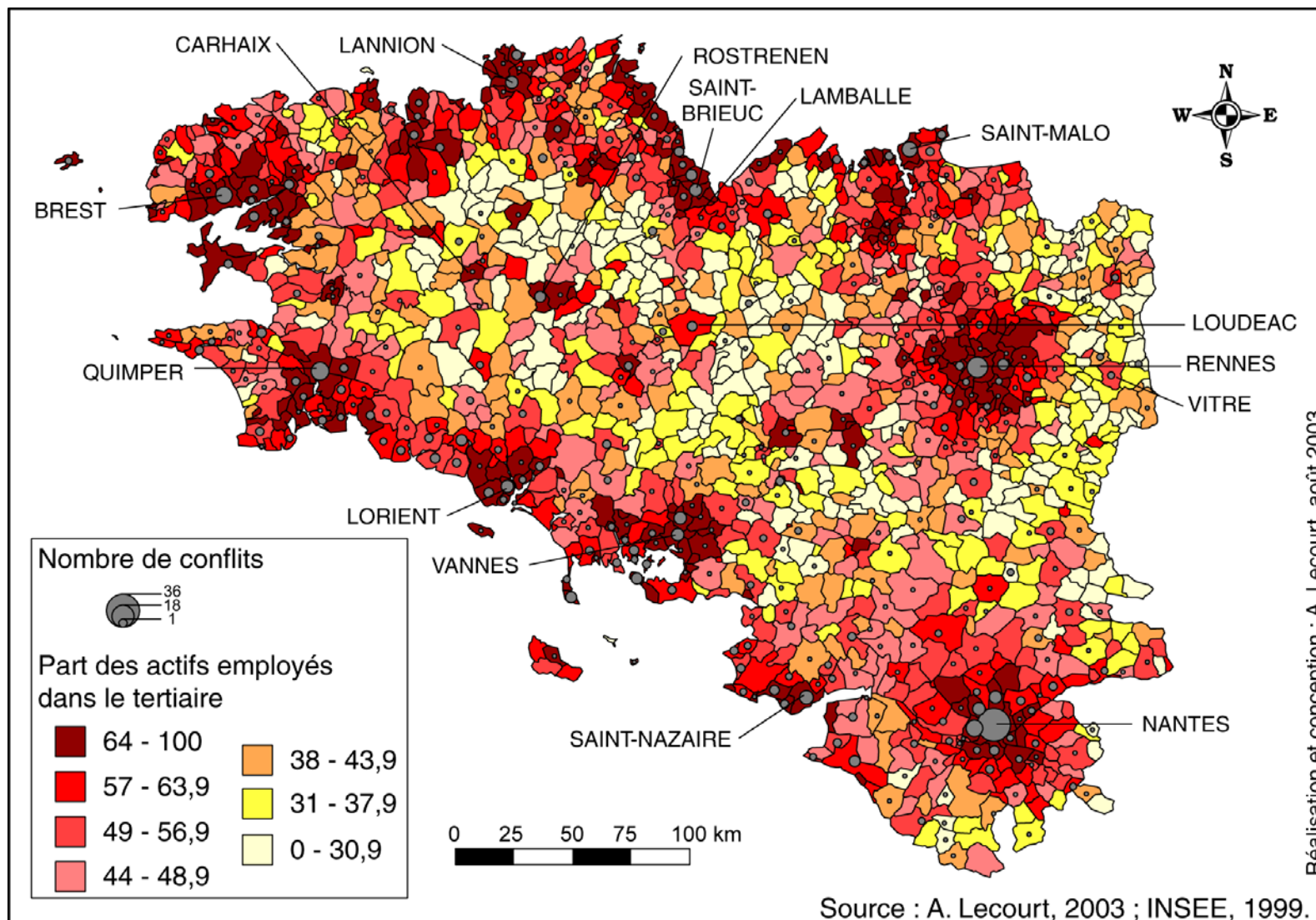
Source : A. Lecourt, 2003.

Les distributions respectives de la fonction tertiaire et des conflits d'aménagement sont proches l'une de l'autre (carte 31). Sans surprise, les espaces où la corrélation est forte entre ces deux variables sont proches de ceux évoqués pour la fonction touristique<sup>238</sup> : les deux métropoles régionales, le littoral et en particulier les secteurs les plus urbanisés. La carte confirme également la corrélation entre valeur d'usage et fonction tertiaire dans les communes de l'intérieur de la Bretagne situées le long des axes de communications, en particulier celles en situation de carrefour comme Loudéac ou Ploërmel. Mais, en dehors de ce type de communes, l'intérieur de la Bretagne, est un espace dans lequel la fonction tertiaire est peu développée et où les conflits sont pratiquement absents.

---

<sup>238</sup> Cette observation n'est pas très étonnante puisque la corrélation entre les deux fonctions tertiaire et touristique est positive avec  $r = 0,28$ .

Carte 31. Conflits d'aménagement et fonction tertiaire



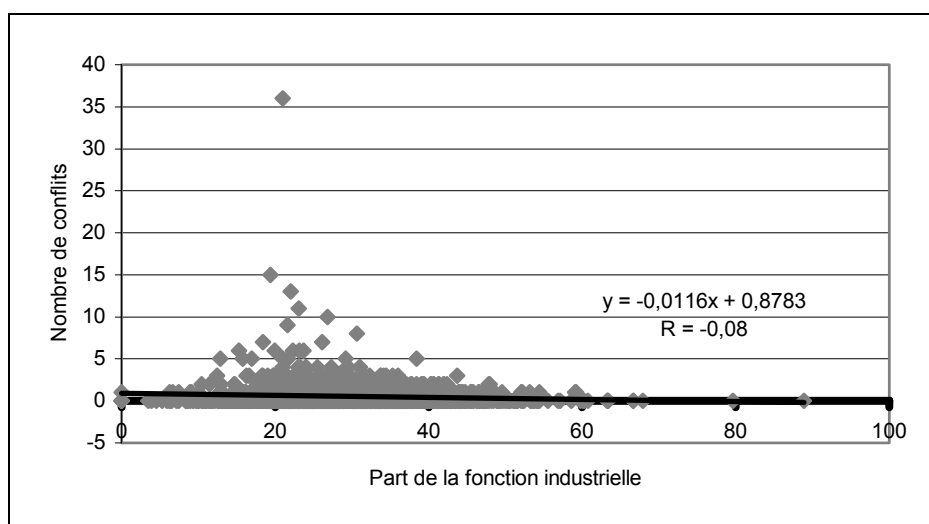
Cependant, il est difficile de faire de la fonction tertiaire, comme de la fonction touristique, une variable discriminante. Elles sont elles-mêmes corrélées avec d'autres variables. La fonction tertiaire est notamment fortement corrélée avec le poids démographique ( $r = 0,69$ ) ou la densité de population ( $r = 0,42$ )<sup>239</sup>. En fait, à ce niveau de l'analyse, c'est le « fait urbain » qui favorise l'émergence de conflits, dans des espaces en croissance démographique modérée, fortement et densément peuplés où la fonction tertiaire est très présente.

*c. Conflits d'aménagement et fonction industrielle : des variables indépendantes*

La fonction industrielle n'influence pas la localisation des conflits d'aménagement. Avec un coefficient de corrélation proche de zéro ( $r = -0,08$ ), ces deux variables sont indépendantes l'une de l'autre comme le confirme l'organisation du nuage de point en lignes parallèles à l'axe des abscisses (graphique 17).

Ces observations sont différentes de celles de Bruno Charlier pour qui le nombre moyen de conflits par canton augmente avec la fonction industrielle<sup>240</sup>. Ces différences sont probablement liées à l'absence d'industries lourdes ou polluantes en Bretagne.

**Graphique 17. L'indépendance statistique entre la répartition des conflits d'aménagement et la fonction industrielle**



Source : A. Lecourt, 2003.

<sup>239</sup> Le coefficient de corrélation entre densité de population et nombre de conflits d'aménagement est également positif avec  $r = 0,39$ . Nous ne développons pas cette relation dans le commentaire car l'analyse des résidus apporte peu d'informations, l'écart-type et l'amplitude des résidus étant très faibles.

<sup>240</sup> CHARLIER Bruno, 1999, *La défense de l'environnement : entre espace et territoire*, op.cit., p. 550.

*d. Conflits d'aménagement et fonction agricole : des distributions contraires*

Avec un coefficient de corrélation négatif ( $r = -0,26$ ), la distribution des conflits d'aménagement est globalement l'inverse de celle de la fonction agricole. Cependant, cette relation inverse n'est pas linéaire, le nombre de conflits ne diminue pas directement avec la fonction agricole. Le nombre moyen de conflits par commune est ainsi très fort lorsque la fonction agricole représente moins de 1 %, puis il chute brutalement lorsqu'elle augmente (tableau 37).

**Tableau 37. Une relation linéaire négative : conflits d'aménagement et fonction agricole**

Fonction agricole	Nombre de communes	Nombre de conflits	Moyenne
Moins de 1 %	68	192	2,82
1 à 4,99	215	214	0,99
5 à 9,99 %	225	147	0,65
10 à 19,99 %	389	148	0,38
20 à 29,99 %	301	65	0,22
Sup. ou égal à 30 %	291	34	0,12

Source : A. Lecourt, 2003.

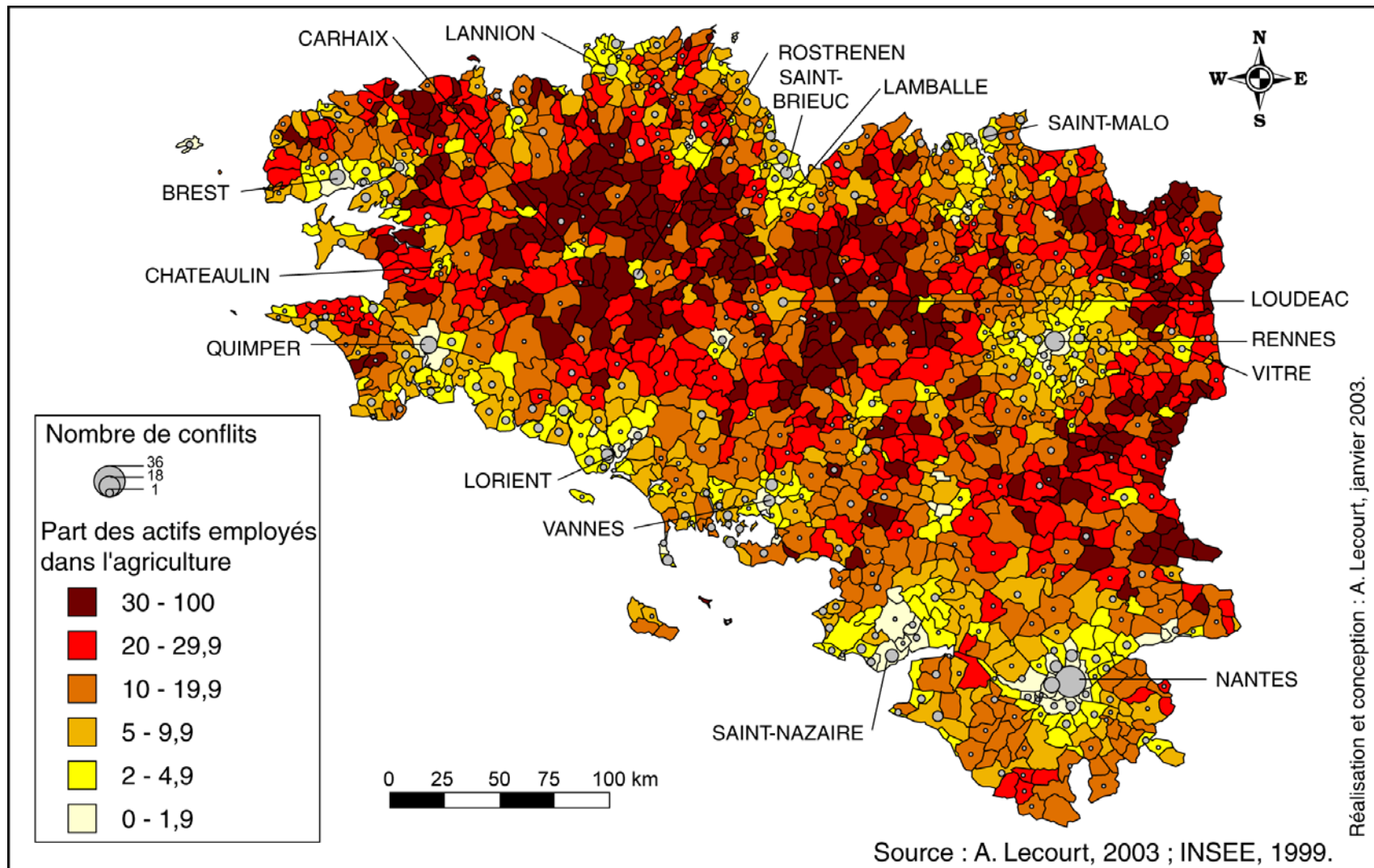
La conséquence spatiale de cette relation négative nous est donnée par la carte 32. Très nettement, les espaces de conflits et les espaces agricoles s'opposent. On retrouve ici l'opposition entre la Bretagne littorale et urbaine et la Bretagne de l'intérieur. Ainsi, l'ensemble des micro-régions agricoles est épargné par les conflits d'aménagement, que ce soit les zones à dynamisme élevé du nord-Finistère ou de Lamballe, celles à dynamisme notable (bassin de Chateaulin, Trégor oriental, zone de Loudéac, est de l'Ille-et-Vilaine), ou encore celles à croissance modérée (intérieur occidental de la Région, nord-ouest du Morbihan), et limitée (est de la région)<sup>241</sup>. À l'inverse, les conflits d'aménagement sont fréquents là où la fonction agricole est faible dans les aires urbaines des deux métropoles régionales, dans la quasi-totalité de la côte sud et plus ponctuellement dans les espaces touristiques de la côte nord.

---

<sup>241</sup> Sur les dynamiques de ces régions agricoles, cf. CANEVET Corentin, 1992, *Le modèle agricole breton*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 397 p.



Carte 32. Conflits d'aménagement et fonction agricole : des distributions inverses





## 2.2. La valeur écologique des espaces : une condition non suffisante au déclenchement des conflits d'aménagement

Une des hypothèses de travail de la recherche suppose que les conflits d'aménagement sont plus nombreux dans les espaces à forte valeur écologique. Le classement des communes en zone écologique Natura 2000<sup>242</sup> et en Parc Naturel Régional constitue un bon indicateur de la valeur écologique des espaces.

De prime abord, la part des communes classées Natura 2000 augmente avec la valeur d'usage des espaces avec seulement 32 % de communes classées lorsque la valeur d'usage est nulle et 67 % lorsqu'elle est moyenne (tableau 38). Quant à la plus faible part de communes classées ayant une valeur d'usage forte, elle s'explique par la présence dans ce groupe de villes importantes comme Rennes, Brest ou Quimper qui ne sont pas classées Natura 2000.

**Tableau 38. Une corrélation positive entre valeur d'usage et espaces classés Natura 2000**

Valeur d'usage	Nombre de communes	Nombre de communes classées Natura 2000	Part des communes classées
<b>Nulle (0 conflit)</b>	1057	342	32,4 %
<b>Très faible (1 conflit)</b>	271	105	38,8 %
<b>Faible (2 ou 3 conflits)</b>	132	67	50,8 %
<b>Moyenne (4 ou 5 conflits)</b>	18	12	66,7 %
<b>Forte (supérieur ou égal à 6 conflits)</b>	14	8	57,1 %
<b>Total</b>	1489	534	35,9 %

Source : A. Lecourt, 2003.

Recouvrant la quasi-totalité de la côte sud de la Bretagne pour la préservation du littoral et des zones humides, plus ponctuels sur la côte nord, les espaces classés Natura 2000 concernent également les bassins-versants des rias de la Basse Bretagne (carte 33). Mais au sein de ces espaces, la répartition des conflits d'aménagement est très disparate. Elle laisse apparaître des zones de forte concentration de conflits le long de la vallée et de l'estuaire de la Loire, mais également dans le golfe du Morbihan, alors que certaines zones sont dépourvues de conflits comme la forêt de Quénécan et la forêt de Lorge dans le Centre-Bretagne. Ainsi, certaines

---

<sup>242</sup> La directive européenne *Habitats* détermine la création du réseau écologique communautaire Natura 2000, constitué par les futures Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la directive Habitats et par les Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive Oiseaux. ZPS et ZSC correspondent à des actes de désignation indépendants mais, afin de simplifier l'analyse, nous ne les avons pas distinguées.

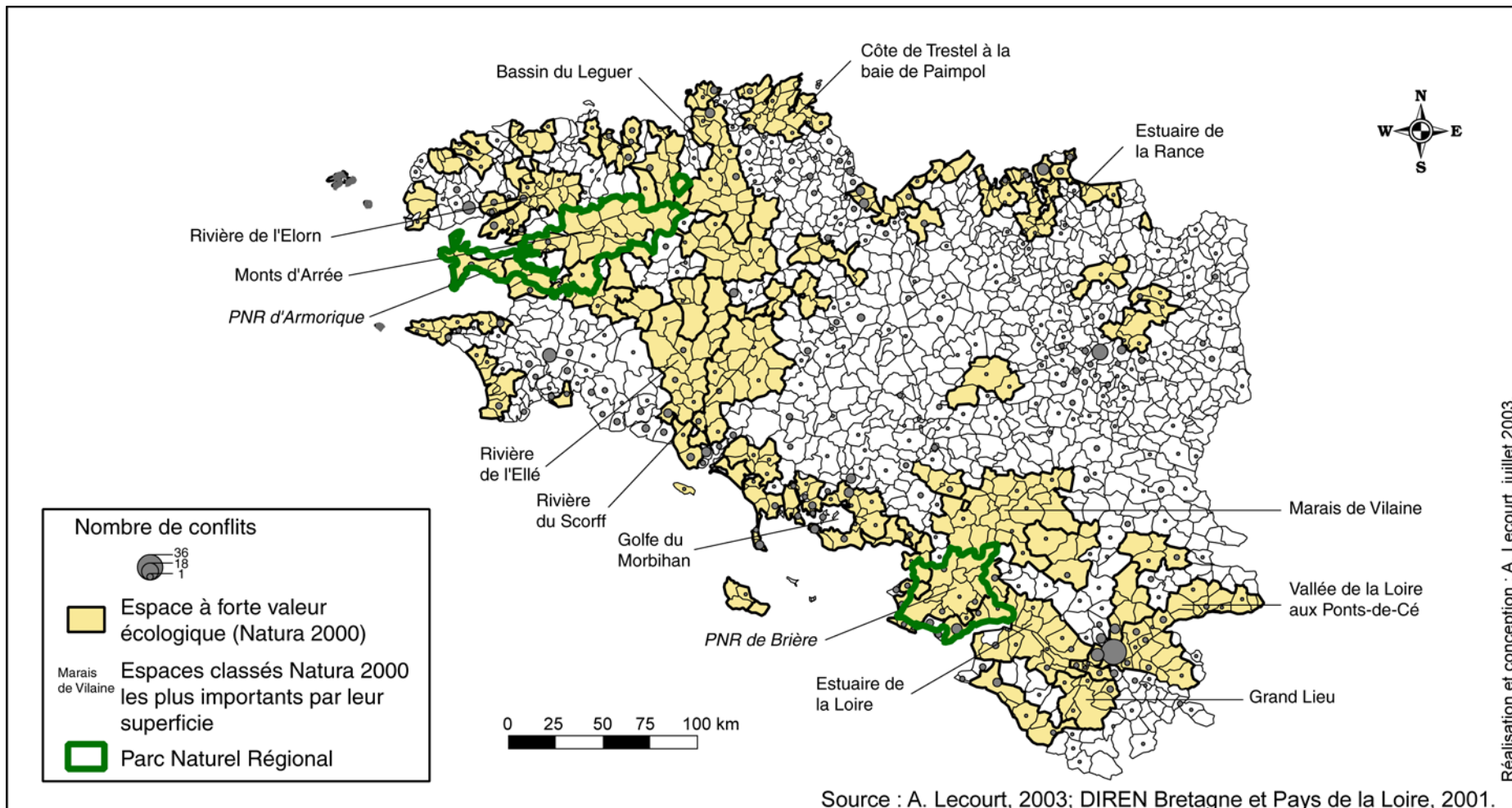
zones ayant une valeur écologique forte n'ont été le théâtre que de très peu de conflits comme le PNR d'Armorique où seulement dix conflits ont été recensés dans les trente-neuf communes du parc. En fait, les zones de forte concentration de conflits classées Natura 2000 sont ainsi celles pour lesquelles les facteurs précédemment étudiés sont les plus actifs (croissance et poids démographique, activité touristique et tertiaire). Aussi, si la valeur écologique des espaces intervient pour expliquer la géographie des conflits, elle ne constitue pas une condition suffisante à leur présence.

Ces observations sont différentes de celles de Bruno Charlier pour qui la conflictualité environnementale est globalement plus élevée dans les départements les plus riches en espaces naturels sensibles<sup>243</sup>. La relation entre la répartition des espaces naturels sensibles et celle des conflits environnementaux serait donc plus forte que pour les conflits d'aménagement. Cependant, l'analyse à l'échelle départementale de Bruno Charlier ne permet pas d'évaluer la place exacte des espaces naturels sensibles dans la géographie des conflits d'aménagement, cette information n'étant pas comparée avec les autres facteurs expliquant la géographie des conflits.

---

<sup>243</sup> L'analyse est réalisée à partir de la répartition des Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et des périmètres sensibles. Ces derniers permettent de délimiter des zones de protection, d'exercer un droit de préemption et d'acquérir des espaces naturels en vue de leur ouverture au public. En 1985, ces périmètres sensibles sont devenus les « espaces naturels sensibles des départements ». Cf. CHARLIER Bruno, 1999, *La défense de l'environnement : entre espace et territoire*, op.cit., pp. 526-531.

Carte 33. Espaces à forte valeur écologique et conflits d'aménagement



### **3. Facteurs explicatifs et types d'aménagement**

L'analyse précédente a révélé les relations existant entre la géographie des conflits d'aménagement et certaines variables. Ces relations peuvent ainsi servir de référence pour mettre à jour les relations spécifiques qui existent entre certains types de conflits et certaines variables.

Le tableau 39 établit la relation entre chacune des variables étudiées et les différents types de conflits qui peut ainsi être comparée avec les résultats obtenus pour l'ensemble de la base de données. Le traitement de ce tableau à l'aide d'une matrice Bertin aboutit à une typologie en quatre ensembles : un premier groupe rassemble les types de conflits barrage, déchets, élevages industriels, activités extractives, aménagements fonciers et ligne à haute et très haute tension ; les trois groupes suivants ne recensent respectivement qu'une seule catégorie de conflits, activités nucléaires pour le groupe 2, aménagements routiers pour le groupe 3 et urbanisme pour le groupe 4. Les effectifs des types de conflits « aéroports » et « voies ferrées » étant très faibles (respectivement 5 et 4), nous ne les avons pas retenus pour cette analyse. De même, il ne sera pas fait référence à la fonction industrielle puisque, comme nous l'avons vu, la géographie des conflits n'en dépend pas.

Le premier groupe de conflits s'étend dans des communes dont le poids démographique est relativement faible (une part importante des conflits se déroule dans des communes de moins de 5 000 habitants), et l'activité touristique faible, voire nulle. La fonction agricole est, quant à elle, encore très présente, bien au-delà des chiffres de référence pour l'ensemble de la base de données, alors que la fonction tertiaire est, au contraire, présente dans des proportions plus faibles. Les effets de la croissance démographique étant variables suivant les types de conflits de cette classe, la croissance démographique ne constitue pas un facteur discriminant.

Les conflits liés aux activités nucléaires constituant le second groupe sont surtout marqués par l'importance de la fonction tertiaire de leurs espaces d'apparition. Les autres fonctions sont plus difficiles à interpréter notamment en raison du faible nombre de conflits constituant cette classe. En fait, l'importance de la fonction tertiaire pourrait s'expliquer par le décalage entre la localisation du site et le siège social des associations, situé en zone urbaine.

Tableau 39. Types de conflits et variables explicatives

Variable	Classes	Ensemble base de données	Aéroports		Voies ferrées		Barrages		Déchets		Elevages industriels		Activités extractives		Aménagements fonciers		Lignes haute tension		Activités nucléaires		Aménagements routiers		Urbanisme	
			Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Poids démographique	0 – 1000	10,46	0	0	0	0	5	<b>35,71</b>	13	<b>28,26</b>	5	<b>21,74</b>	8	<b>13,56</b>	5	9,25	5	<b>31,25</b>	1	5	12	8,33	27	7,2
	1001 – 2000	15,5	1	<b>20</b>	1	<b>25</b>	5	<b>35,71</b>	8	<b>17,39</b>	8	<b>34,78</b>	14	<b>23,72</b>	11	<b>20,35</b>	3	<b>18,75</b>	8	<b>40</b>	17	11,81	42	11,2
	2001 – 3000	13,63	0	0	0	0	3	<b>21,42</b>	9	<b>19,56</b>	1	4,35	10	<b>16,95</b>	10	<b>18,5</b>	2	12,5	1	5	24	<b>16,66</b>	45	12
	3001 – 5000	17,25	3	<b>60</b>	1	<b>25</b>	0	0	6	13,04	3	13,04	14	<b>23,72</b>	16	<b>29,6</b>	2	12,5	3	15	27	<b>18,75</b>	51	13,6
	5001 – 8000	11,5	0	0	1	<b>25</b>	0	0	2	4,34	5	<b>21,74</b>	5	8,47	5	9,25	1	6,25	0	0	20	<b>13,88</b>	48	<b>12,8</b>
	8001 – 44 000	17,75	1	<b>20</b>	1	<b>25</b>	0	0	5	10,86	1	4,35	7	11,86	7	12,95	2	12,5	4	<b>20</b>	30	<b>20,83</b>	79	<b>21,07</b>
> 44 000	14,25	0	0	0	0	1	7,14	3	6,52	0	0	1	1,69	0	0	1	6,25	3	<b>15</b>	14	9,72	83	<b>22,13</b>	
Croissance démographique	- 35 ; -9,99	2,18	0	0	0	0	2	<b>15,38</b>	1	<b>2,38</b>	0	0	3	6	1	1,59	0	0	0	0	0	0	7	<b>2,33</b>
	-10 ; -4,99	9	0	0	0	0	1	7,69	5	<b>11,9</b>	1	4,76	6	12	7	<b>11,11</b>	3	<b>20</b>	2	<b>10</b>	8	6,25	29	<b>9,67</b>
	-5 ; -0,01	14,95	2	<b>40</b>	0	0	3	<b>23,07</b>	7	<b>16,67</b>	4	<b>19,05</b>	5	10	10	<b>15,87</b>	4	<b>26,67</b>	5	<b>25</b>	18	14,29	40	13,33
	0 ; 4,99	21,92	0	0	0	0	4	<b>30,77</b>	10	<b>23,81</b>	5	<b>23,81</b>	16	<b>32</b>	9	14,29	3	20	4	20	23	18,25	64	21,33
	5 ; 10	18,87	0	0	1	<b>25</b>	0	0	10	23,81	4	<b>19,05</b>	5	10	10	15,87	0	0	4	<b>20</b>	26	<b>20,63</b>	62	<b>20,67</b>
	10 ; 20	20,17	2	<b>40</b>	2	<b>50</b>	1	7,69	4	9,52	5	<b>23,81</b>	8	16	12	19,05	4	<b>26,67</b>	3	15	28	<b>22,22</b>	61	20,33
20 ; 151	12,92	1	10	1	<b>25</b>	2	<b>15,38</b>	5	11,9	2	9,52	7	<b>14</b>	4	6,35	1	6,67	2	10	23	<b>18,25</b>	37	12,33	
Fonction agricole	Moins de 1 %	24	0	0	0	0	1	7,14	7	15,19	0	0	5	8,47	6	11,1	3	18,75	5	<b>25</b>	1	7,14	123	<b>32,8</b>
	1 à 4,99 %	26,75	2	<b>40</b>	2	<b>50</b>	2	14,28	7	15,19	3	13,04	18	<b>30,5</b>	11	20,35	1	6,25	2	10	2	14,28	118	<b>31,47</b>
	5 à 9,99 %	18,38	2	<b>40</b>	1	<b>25</b>	1	7,14	5	10,85	5	<b>21,74</b>	13	<b>22,03</b>	9	16,65	2	12,5	6	<b>30</b>	1	7,14	65	17,33
	10 à 19,99 %	18,5	1	<b>20</b>	0	0	7	<b>50</b>	11	<b>23,91</b>	5	<b>21,74</b>	12	<b>20,34</b>	17	<b>31,48</b>	5	<b>31,25</b>	3	15	7	<b>50</b>	51	13,6
	20 à 29,99 %	8,13	0	0	1	<b>25</b>	0	0	10	<b>21,73</b>	7	<b>30,43</b>	8	<b>13,56</b>	9	<b>16,65</b>	2	<b>12,5</b>	4	<b>20</b>	0	0	9	2,4
	Sup ou égal à 30 %	4,25	0	0	0	0	3	<b>21,42</b>	6	<b>13,02</b>	3	<b>13,04</b>	3	<b>5,08</b>	2	3,70	3	<b>18,75</b>	0	0	3	<b>21,42</b>	9	2,4
Fonction industrielle	Moins de 10 %	0,75	0	0	0	0	0	0	1	2,17	1	4,35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,53
	10 – 19,99	16,75	0	0	1	<b>25</b>	3	<b>21,42</b>	8	<b>17,36</b>	1	4,35	9	15,25	6	11,1	0	0	6	<b>30</b>	3	<b>21,42</b>	74	<b>19,73</b>
	20 – 29,99	49,13	4	<b>80</b>	3	<b>75</b>	5	<b>35,71</b>	17	<b>36,95</b>	13	<b>56,52</b>	22	<b>37,29</b>	17	<b>31,48</b>	10	<b>62,5</b>	9	45	5	35,71	211	<b>56,27</b>
	30 – 39,99	26	1	<b>20</b>	0	0	4	<b>28,57</b>	14	<b>30,43</b>	4	17,39	23	<b>38,98</b>	25	<b>46,29</b>	4	25	2	10	4	<b>28,57</b>	74	19,73
	Sup ou égal à 40 %	7,38	0	0	0	0	2	<b>14,28</b>	6	<b>13,02</b>	4	<b>17,39</b>	5	<b>8,47</b>	6	<b>11,1</b>	2	<b>12,5</b>	3	<b>15</b>	2	<b>14,28</b>	14	3,73
Fonction tertiaire	Moins de 20 %	0,63	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	<b>6,25</b>	0	0	0	0	4	1,07
	20 à 29,99 %	2,12	0	0	0	0	3	<b>21,42</b>	5	<b>10,85</b>	1	<b>4,35</b>	3	<b>5,08</b>	0	0	0	0	0	3	<b>24,42</b>	3	0,8	
	30 à 39,99 %	5,62	0	0	0	0	2	<b>14,28</b>	5	<b>10,85</b>	5	<b>21,74</b>	3	<b>5,08</b>	9	<b>16,65</b>	1	<b>6,25</b>	3	15	2	<b>14,28</b>	7	1,87
	40 à 49,99 %	13,75	0	0	1	<b>25</b>	4	<b>28,57</b>	10	<b>21,7</b>	8	<b>34,78</b>	15	<b>25,42</b>	13	<b>24,05</b>	2	12,5	0	0	4	<b>28,57</b>	29	7,73
	50 à 59,99 %	20,12	2	<b>40</b>	1	<b>25</b>	2	14,28	10	21,7	4	17,39	11	18,64	10	18,5	7	<b>43,75</b>	5	<b>25</b>	2	14,28	65	17,33
	60 à 69,99 %	25	3	<b>60</b>	0	0	1	7,14	10	21,7	2	8,7	16	<b>27,12</b>	15	<b>27,77</b>	3	18,75	5	<b>25</b>	1	7,14	97	<b>25,87</b>
	Sup ou égal à 70 %	32,75	0	0	2	<b>50</b>	2	14,28	6	13,02	3	13,04	11	18,64	7	12,95	2	12,5	7	<b>35</b>	2	14,28	170	<b>45,33</b>
Fonction touristique	0	24,5	1	<b>20</b>	0	0	8	<b>57,14</b>	23	<b>50</b>	11	<b>47,83</b>	20	<b>33,9</b>	20	<b>37,4</b>	9	<b>56,25</b>	4	20	8	<b>57,14</b>	46	12,27
	1-10	14,38	0	0	1	<b>25</b>	2	14,28	5	<b>10,85</b>	2	8,7	5	8,47	2	3,7	0	0	1	5	2	14,28	8	2,13
	11 - 50	36	4	<b>80</b>	1	<b>25</b>	2	14,28	7	15,21	8	34,78	25	<b>42,37</b>	21	<b>38,88</b>	4	25	6	30	2	14,28	69	18,4
	51 - 100	10,25	0	0	0	0	0	0	3	6,51	1	4,35	3	5,08	6	<b>11,1</b>	0	0	2	10	0	0	56	<b>14,93</b>
	101 - 200	9	0	0	0	0	1	7,14	4	8,68	0	0	3	5,08	2	3,7	1	6,25	3	<b>15</b>	1	7,14	43	<b>11,46</b>
	201 - 1000	15,75	0	0	2	<b>50</b>	0	0	4	8,68	1	4,35	2	3,39	3	5,55	2	12,5	2	10	0	0	82	<b>21,87</b>
Sup. à 1000	10,38	0	0	0	0	1	7,14	0	0	0	0	1	1,69	0	0	0	0	2	10	1	7,14	70	<b>18,66</b>	
Espaces naturels sensibles	Conflits en zone classée Natura 2000	50,44	3	<b>60</b>	0	0	3	21,43	15	32,61	11	47,83	25	42,37	25	45,45	7	43,75	10	50	60	41,67	226	<b>59,79</b>

En **gras**, les valeurs supérieures à celles obtenues pour l'ensemble de la base de données.

Le troisième groupe rassemblant les conflits liés aux infrastructures routières est, quant à lui, beaucoup plus facilement identifiable. Ces conflits sont situés principalement dans des communes comptant entre 2 000 et 44 000 habitants, ayant une croissance démographique supérieure à celle observée pour l'ensemble de la base de données, et une fonction agricole encore très présente. La fonction tertiaire reste modérée, alors que la fonction touristique est très faible.

Le dernier ensemble regroupe les conflits liés à l'urbanisme. Ils se déroulent dans des espaces où la population est plus nombreuse que pour l'ensemble des conflits, et où les activités tertiaires, notamment touristiques, sont très développées, alors que la fonction agricole est très réduite. Ce groupe est également le seul à dépasser le seuil de 50 % de conflits en zones Natura 2000.

Un élément de la géographie des conflits est la distinction de l'espace suivant les types d'aménagement contestés. Il apparaît que certains espaces sont plus sensibles à certains types d'aménagement que d'autres en fonction de leurs propriétés socio-environnementales.

En conclusion, nous constatons que différents facteurs interviennent pour expliquer la géographie des conflits d'aménagement. Un seul ne saurait expliquer la présence de conflits. C'est donc sous l'angle systémique qu'il faut les considérer. Cependant, l'influence positive de certains facteurs est évidente comme le poids démographique ou l'activité touristique qui favorisent la présence de conflits. Ainsi, plus ces facteurs sont présents, plus le nombre de conflits est élevé. De son côté, la croissance démographique accompagne la diffusion des conflits, mais une forte croissance démographique n'est pas pour autant synonyme d'une forte conflictualité. Conflits et fonction agricole ont quant à eux plutôt tendance à s'éviter. Enfin, la présence d'espaces naturels protégés ne constitue en rien une condition suffisante à l'apparition de conflits.

Une analyse à l'échelle du conflit met en évidence d'autres facteurs relevant de la structure de la population suscitant la conflictualité.

## II. CONFLITS D'AMÉNAGEMENT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

---

Une approche des conflits d'aménagement à l'échelle du conflit permet d'améliorer notre connaissance des facteurs explicatifs de leur géographie. Cette échelle permet de mettre en évidence des éléments relevant davantage des comportements individuels et collectifs. Cette analyse a donc pour objet de préciser le profil des populations impliquées dans les conflits, à travers l'âge, le sexe, les catégories socio-professionnelles et le régime d'occupation résidentielle, mais également le rôle des réseaux de sociabilité dans le passage à l'action collective à travers les expériences associatives.

Cette section s'appuie principalement sur l'enquête que nous avons menée auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, mais également sur des travaux de Bruno Maresca sur le « paysage associatif dans le domaine de l'environnement »<sup>244</sup>, de Bruno Charlier sur le profil des adhérents de l'association environnementale généraliste « SEPANSO Béarn-Pyrénées »<sup>245</sup>, et de Yann Le Floch sur la variation du sentiment de gêne induit par un projet d'autoroute suivant le profil socio-professionnel<sup>246</sup>.

Notre analyse des relations entre conflits d'aménagement et structure de la population met en évidence trois résultats :

- du point de vue de la composition par âge, par sexe, et par catégories socio-professionnelles, des populations mobilisées, les conflits d'aménagement se distinguent des conflits d'environnement ;

- l'implication dans une action collective d'opposition à un projet d'aménagement est variable suivant le mode d'occupation résidentiel, l'ancienneté de la domiciliation, les réseaux de sociabilité et les catégories socio-professionnelles des populations potentiellement

---

<sup>244</sup> MARESCA Bruno, septembre 1996, « Approche de la structure du paysage associatif dans le domaine de l'environnement », *Cahier de la Recherche*, n°97, Paris, CREDOC, 97 p.

<sup>245</sup> CHARLIER Bruno, 1999, *La défense de l'environnement : entre espace et territoire*, *op.cit.*, 753 p.

<sup>246</sup> LE FLOCH Yann, 2000, *Approche spatiale et quantitative des risques de conflits entre riverains et maîtres d'ouvrages autoroutiers. Détermination d'une mesure de la gêne induite en fonction de la distance à l'ouvrage ; modèle association de localisation de tracé*, *op.cit.*, 241 p.

concernées ;

- l'extension géographique de la mobilisation est principalement le fait de personnes adhérant auparavant à d'autres associations agissant pour la protection de l'environnement et du cadre de vie, et, du point de vue des CSP, de cadres et de professions intellectuelles supérieures.

## **1. Une structure de la population mobilisée différente de celle des conflits d'environnement**

La structure de la population mobilisée dans les conflits d'aménagement se distingue de celle mobilisée dans les conflits d'environnement, notamment du point de vue de la composition par âge, sexe, et catégories socio-professionnelles.

### 1.1. Une distinction selon la composition par sexe et par âge

La comparaison entre les résultats de l'enquête de Bruno Charlier auprès des 265 adhérents de l'association environnementale « SEPANSO Béarn-Pyrénées »<sup>247</sup>, et par nous-mêmes auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes laisse apparaître des nuances assez fortes du point de vue de la structure par âge et par sexe entre les militants des associations environnementales et ceux des associations impliquées dans des conflits d'aménagement :

- alors qu'à la SEPANSO, 70 % des adhérents sont de sexe masculin, un relatif équilibre entre les deux sexes existe chez les opposants au projet d'aéroport avec 47 % d'hommes et 53 % de femmes conformément à celui existant au sein des communes du groupe 1<sup>248</sup> (tableau 40) ;

- du côté de la structure par âge, les militants de la SEPANSO avec 55 ans de moyenne d'âge sont beaucoup plus âgés que les opposants à l'aéroport qui, pour plus de 81 % d'entre eux ont moins de 55 ans. Cependant, la mobilisation est loin de refléter la structure de la population des communes du groupe 1, puisque les classes 35-44 ans, 45-54 ans, et 55-64 ans sont sur-représentées avec respectivement 32,7 %, 31,9 % et 13,3 % des opposants pour

---

<sup>247</sup> CHARLIER Bruno, 1999, *La défense de l'environnement : entre espace et territoire, op.cit.*, 753 p. Les résultats de cette enquête sont consignés dans un tableau p. 459. Il ne s'agit pas d'une enquête à l'occasion d'un conflit particulier, mais simplement d'une enquête auprès des adhérents « permanents » de l'association.

<sup>248</sup> Il s'agit des communes situées à proximité du projet et qui sont les plus mobilisées. Cf. chapitre 2, carte 9.



seulement 13,8 %, 13,6 % et 8,1 % de la population des communes considérées<sup>249</sup> (tableau 41). Ces résultats corroborent ceux de Yann Le Floch, bien que celui-ci note une indifférence à la gêne plus précoce<sup>250</sup>.

Le recrutement des militants aux mouvements *nimby* apparaît ainsi relativement proche du profil moyen des populations des communes concernées par le projet, et dans tous les cas beaucoup plus diversifié que celui des associations environnementales.

**Tableau 40. La composition par sexe des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (groupe 1)**

	Population enquêtée		Ensemble de la population du groupe 1	
	Nb. Cit.	Fréq.	Nb. Cit.	Fréq.
<b>Hommes</b>	106	46,9 %	203701	47,5 %
<b>Femmes</b>	120	53,1 %	224753	52,5 %
<b>Total</b>	226	100 %	428370	100 %

Source : A. Lecourt, 2003, enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

**Tableau 41. La composition par âge des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes**

	Population enquêtée			Ensemble de la population du groupe 1	
	Nb. Cit.	Fréq.	Fréq. cumulée	Nb. Cit.	Fréq.
<b>Moins de 25 ans</b>	17	7,5 %	7,5 %	147662	34,5 %
<b>Entre 25 et 34 ans</b>	21	9,3 %	16,8 %	69558	16,2 %
<b>Entre 35 et 44 ans</b>	74	<b>32,7 %</b>	<b>49,5 %</b>	59080	<b>13,8 %</b>
<b>Entre 45 et 54 ans</b>	72	<b>31,9 %</b>	81,4 %	58143	<b>13,6 %</b>
<b>Entre 55 et 64 ans</b>	30	<b>13,3 %</b>	94,7 %	34579	<b>8,1 %</b>
<b>65 ans et plus</b>	12	5,3 %	100 %	59432	13,9 %
<b>Total</b>	226	100 %		428370	100 %

Source : A. Lecourt, 2003, enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

<sup>249</sup> Les écarts entre ces chiffres s'expliquent également par la part importante des moins de 25 ans dans la population des communes du groupe 1, alors que ceux-ci ont très peu répondu à l'enquête (les enfants étaient pourtant très nombreux le jour de l'enquête).

<sup>250</sup> Yann Le Floch note que l'indifférence par rapport à la gêne augmente à partir de 45 ans pour devenir significative pour les catégories 55-65 ans et plus de 65 ans. Cf. LE FLOCH Yann, 2000, *Approche spatiale et quantitative des risques de conflits entre riverains et maîtres d'ouvrages autoroutiers. Détermination d'une mesure de la gêne induite en fonction de la distance à l'ouvrage ; modèle association de localisation de tracé*, op.cit., pp. 144-145.

## 1.2. Une seconde distinction suivant les catégories socio-professionnelles

L'absence de travaux spécifiques sur le profil des individus mobilisés face à un projet d'aménagement nous invite de nouveau à comparer les résultats obtenus lors de notre enquête à Notre-Dame-des-Landes (tableau 42) à ceux de Bruno Charlier, d'une part, pour les membres de la SEPANSO Béarn-Pyrénées et de Bruno Maresca concernant les associations environnementales auvergnates et franciliennes<sup>251</sup> (tableau 43). On constate alors que conflits d'aménagement et conflits d'environnement se distinguent également suivant les catégories socio-professionnelles des populations impliquées.

À Notre-Dame-des-Landes, parmi la population des communes du groupe 1, deux groupes sont sur-représentés : les cadres et professions intellectuelles supérieures (21 % des individus mobilisés pour seulement 6,5 % de la population), et les employés (30,5 % des individus mobilisés pour seulement 13,7 % de la population). A l'inverse, trois groupes sont sous-représentés dont deux légèrement, les ouvriers et les retraités (respectivement 8 % et 11,5 % des individus mobilisés pour 10,6 % et 14,5 % de la population), et un fortement, les personnes sans activité professionnelle (10,2 % des individus mobilisés pour 41,5 % de la population). Ces observations sont également conformes à celles réalisées par Yann Le Floch.

De ce point de vue, conflits d'aménagement et conflits d'environnement se distinguent nettement. En effet, dans le cas des associations environnementales, les professions intellectuelles supérieures occupent une place prépondérante (50 % des membres dans l'enquête du Crédoc, 37 % chez les membres de la SEPANSO), de même que les retraités et inactifs (20 à 25 % dans l'enquête du Crédoc, 45 % dans l'enquête auprès de la SEPANSO).

---

<sup>251</sup> MARESCA Bruno, septembre 1996, « Approche de la structure du paysage associatif dans le domaine de l'environnement », *op.cit.*, 97 p.

**Tableau 42. Classement des individus opposés à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes suivant les CSP**

	Population enquêtée		Ensemble de la population du groupe 1	
	Nb. Cit.	Fréq.	Nb. Cit.	Fréq.
Agriculteurs	10	4,4 %	2104	0,5 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	7	3,1 %	10272	2,6 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	48	<b>21,2 %</b>	25586	<b>6,5 %</b>
Professions intermédiaires	25	11,1 %	39199	10 %
Employés	69	<b>30,5 %</b>	53559	<b>13,7 %</b>
Ouvriers	18	8 %	41685	10,6 %
Retraités	26	11,5 %	56721	14,5 %
Autres personnes sans activité professionnelle	23	10,2 %	162827	41,5 %
<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>100 %</b>	<b>391953</b>	<b>100 %</b>

Source : A. Lecourt, 2003, enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

**Tableau 43. Catégories socio-professionnelles des membres interrogés par Bruno Charlier et Bruno Maresca**

	<b>CSP les plus présentes</b>
<b>Enquête du Crédoc</b>	- 50 % de cadres supérieurs, de professions libérales et de chefs d'entreprise ; - 20 à 25 % de retraités ou d'inactifs
<b>Enquête auprès des membres de la SEPANSO</b>	- 37 % de cadres et professions intellectuelles supérieures

Source : B. Maresca, 1996 ; B. Charlier, 1999.

Les conflits d'aménagement mobilisent toutes les catégories de populations et se distinguent en cela des conflits d'environnement. Cependant, quelques catégories d'âge sont sur-représentées comme les 35-64 ans, de même que quelques catégories socio-professionnelles comme les cadres et professions intellectuelles supérieures et les employés.

De toute évidence, la mobilisation est plus forte chez les populations stabilisées sur le plan professionnel et familial (sur-représentation de la classe d'âge 35-64 ans) et qui possèdent des compétences professionnelles aisément mobilisables pour participer à l'action collective.

Cependant, au-delà de leur simple appartenance à la mobilisation, les populations impliquées se distinguent également suivant leur degré d'implication dans le mouvement.

## **2. Un degré d'implication dans la mobilisation fonction de la structure de la population**

L'implication des individus dans l'action collective est variable. Certains limitent leur participation à une simple présence lors des manifestations, alors que d'autres sont présents à l'ensemble des événements concernant le projet. Nous entendons ici analyser la relation entre le profil des populations et leur degré d'investissement dans l'action collective à l'aide de quatre indicateurs : les catégories socio-professionnelles, l'adhésion à des associations afin d'évaluer le réseau de sociabilité des individus, le statut d'occupation du logement occupé et l'ancienneté de la domiciliation dans le domicile actuel.

### 2.1. Une évaluation du degré d'investissement face à un projet d'aménagement suivant les CSP : la présence et la participation au débat public organisé dans le cadre du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Afin de préciser le niveau d'investissement dans la mobilisation face à un projet d'aménagement selon les CSP, et surtout définir encore davantage le profil des individus mobilisés, nous allons distinguer, d'une part, les individus interrogés présents lors du débat public de ceux qui étaient absents, et d'autre part, les individus ayant participé au débat de ceux ayant été simplement présents<sup>252</sup>. L'ensemble des résultats utiles à cette analyse sont réunis dans le tableau 44.

Par leur présence et leur participation au débat public, trois groupes se distinguent.

Un premier groupe rassemble les trois CSP ayant été les plus actives lors du débat et pour lesquelles la part des présents et des participants est supérieure à sa part dans la composition de l'ensemble des personnes interrogées. Ces trois CSP sont : les cadres et professions intellectuelles supérieures, les agriculteurs, et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

83 % des cadres et professions intellectuelles supérieures étaient présents lors du débat ; 54 % ont émis un commentaire ou posé une question. Cette catégorie représente 30 % des personnes ayant participé au débat alors qu'elle ne constitue que 21 % des personnes interrogées.

---

<sup>252</sup> Par participation, nous faisons référence à l'émission d'un commentaire ou à une demande de question auprès de la commission particulière du débat public soit directement lors des réunions soit indirectement par courrier postal ou électronique.

**Tableau 44. Présence et participation des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes au débat public**

	Nombre d'individus interrogés	Présence au débat public		Part dans l'ensemble des présents	Participation au débat public		Part dans l'ensemble des individus de la CSP	Part au sein des personnes enquêtées
		Obs.	Fréq.		Obs.	Fréq.		
<b>Agriculteurs</b>	10	8	80 %	5 %	7	8 %	70 %	4,4 %
<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprises</b>	7	6	85,7 %	3,8 %	3	3,4 %	42,9 %	3,1 %
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	48	40	83,3 %	25,2 %	26	29,5 %	<b>54,2 %</b>	21,2 %
<b>Professions intermédiaires</b>	18	14	56 %	8,8 %	7	8 %	38,9 %	11,1 %
<b>Employés</b>	69	46	66,7 %	28,9 %	20	22,7 %	30 %	30,5 %
<b>Ouvriers</b>	18	15	83,3 %	9,4 %	5	5,7 %	27,8 %	8 %
<b>Retraités</b>	26	18	69,2 %	11,3 %	12	13,6 %	<b>46,2 %</b>	11,5 %
<b>Autres personnes sans activité professionnelle</b>	23	12	52,2 %	7,5 %	8	9,1 %	34,8 %	10,2 %
<b>Total</b>	226	159	70,4 %	100 %	88	100 %	38,9 %	100 %

Source : A. Lecourt, 2003, enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

70 % des agriculteurs ont participé au débat, 80 % y étaient présents. Ils représentent 8 % des personnes ayant participé au débat alors qu'ils ne constituent que 4,4 % des personnes interrogées.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises ont été 43 % à participer au débat public. Leur présence (3,8 % des personnes présentes lors du débat) et leur participation (3,4 % des personnes ayant participé au débat) n'est que très légèrement supérieure à leur représentation au sein des personnes interrogées (3,1 %).

Le second groupe rassemble deux CSP : les ouvriers et les retraités.

46 % des retraités interrogés ont participé au débat. Ils représentent 13,6 % des personnes ayant participé au débat, mais seulement 11,3 % des présents alors qu'ils constituent 11,5 % des personnes interrogées.

28 % des ouvriers interrogés ont participé au débat public. Ils représentent 9,4 % des individus présents lors du débat et seulement 5,7 % des personnes ayant participé au débat alors qu'ils constituent 8 % des individus interrogés.

Le dernier groupe rassemble les trois CSP ayant été les moins actives pendant le débat public et pour lesquelles la part des participants est inférieure à la composition de l'ensemble des personnes interrogées. Ces trois CSP sont : les professions intermédiaires, les employés, et les autres personnes sans activité professionnelle.

39 % des personnes composant la CSP « professions intermédiaires » ont participé au débat alors que 56 % y étaient présents. Ils représentent 8 % des personnes ayant participé au débat alors qu'ils constituent plus de 11 % de la population interrogée.

30 % des employés interrogés ont participé au débat public alors que 29 % y étaient présents. Ils représentent 22,7 % des personnes ayant participé au débat alors qu'ils constituent plus de 30 % des individus interrogés.

35 % des « autres personnes sans activité professionnelle » ont participé au débat. Ils représentent 9,1 % des personnes ayant participé au débat alors qu'ils constituent 10,2 % des individus interrogés.

Le degré d'implication dans l'action collective est indiscutablement fonction des catégories

socio-professionnelles et des compétences qui leur sont associées. Ces résultats posent ainsi la question de la véritable démocratisation du débat public. Ils sont par ailleurs corroborés par les études réalisées sur d'autres conflits d'aménagement. De son côté, Yann Le Floch a noté que le sentiment de gêne lié à l'A 85 tendait à augmenter vers les CSP supérieures<sup>253</sup>, alors que Jean Ollivro dans le cadre de son analyse sur le TGV Méditerranée, a remarqué que « la contestation était souvent la plus vive chez les individus fortement éduqués, éventuellement à hauts revenus, et d'un statut social élevé »<sup>254</sup>.

Cependant, les CSP ne sont pas les seules à intervenir pour expliquer le degré d'implication des individus dans la mobilisation. Statut d'occupation de la résidence principale et ancienneté de la domiciliation dans l'espace-support agissent également.

## 2.2. Statut d'occupation et ancienneté de la domiciliation

Un second indicateur, le statut d'occupation du logement occupé par les personnes interrogées, vient confirmer leur implication variable dans l'action collective. En effet, près de 85 % des individus adhérant à une des associations opposées au projet sont propriétaires de leur résidence, contre seulement 68 % chez les personnes interrogées n'adhérant à aucune association opposée au projet (tableau 45). L'implication dans le mouvement que l'on peut mesurer par l'adhésion à une des associations, est donc plus forte chez les propriétaires.

Par ailleurs, ces résultats confirment que la mobilisation, quel que soit son degré, est très majoritairement le fait de propriétaires, dans un secteur géographique où, il est vrai, ces derniers sont majoritaires.

---

<sup>253</sup> LE FLOCH Yann, 2000, *Approche spatiale et quantitative des risques de conflits entre riverains et maîtres d'ouvrages autoroutiers. Détermination d'une mesure de la gêne induite en fonction de la distance à l'ouvrage ; modèle association de localisation de tracé*, *op.cit.*, p. 145.

<sup>254</sup> OLLIVRO Jean, 1997, « Spécificité des impacts et particularisme culturel : l'exemple du TGV Méditerranée », *op.cit.*, p. 83.

**Tableau 45. Un niveau d'implication dans l'action collective pour fort chez les propriétaires**

	Adhérents		Non adhérents	
	Obs.	Fréq.	Obs.	Fréq.
<b>Locataire</b>	9	5,3 %	13	31,7 %
<b>Propriétaire</b>	162	84,7 %	28	68,3 %
<b>Total</b>	171	100 %	41	100 %

Source : A. Lecourt, 2003, enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, question 9 : « Etes-vous locataire, propriétaire, ou occupant d'une résidence secondaire ».

L'ancienneté dans le domicile actuel permet de compléter les informations sur le statut d'occupation (tableau 46). De toute évidence, elle joue un grand rôle dans le passage à l'action collective, notamment chez les adhérents. Ainsi, les individus résidant depuis plus de 15 ans sur place représentent plus de la moitié des adhérents, contre seulement 2,3 % pour les personnes présentes depuis moins de deux ans. La mobilisation n'augmente cependant pas régulièrement avec l'ancienneté, puisque la part des adhérents ayant entre 2 et 15 ans d'ancienneté sur place est stable.

Chez les non-adhérents le rôle de l'ancienneté de la domiciliation apparaît plus aléatoire. S'ils sont près de 27 % à résider dans les communes du groupe 1 depuis plus de quinze ans, ils sont aussi 22 % à n'y résider que depuis deux ans.

**Tableau 46. Une implication dans l'action collective plus forte chez les individus les plus anciennement installés dans leur domicile actuel**

	Adhérents		Non adhérents	
	Obs.	Fréq.	Obs.	Fréq.
<b>0 – 2 ans</b>	4	2,3 %	9	22 %
<b>2 – 5 ans</b>	26	15,2 %	7	17,1 %
<b>5 – 10 ans</b>	28	16,4 %	6	14,6 %
<b>10 – 15 ans</b>	26	15,2 %	8	19,5 %
<b>Plus de 15 ans</b>	87	<b>50,9 %</b>	11	26,8 %
<b>Total</b>	171	100 %	41	100 %

Source : A. Lecourt, 2003, enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, question 7, « depuis combien de temps résidez-vous dans votre domicile actuel ? ».

La forte présence de propriétaires et de résidents anciennement installés favorise l'émergence de conflits d'aménagement.



### 2.3. Les réseaux de sociabilité

Une de nos hypothèses de travail considère que la mobilisation est plus forte chez les individus inscrits dans des réseaux de sociabilité importants. Afin d'évaluer cette existence de réseaux préalable à la mobilisation, nous avons interrogé les opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes sur leur adhésion à une ou plusieurs associations (tous domaines confondus, mais hors associations agissant pour la protection de l'environnement ou du cadre de vie).

Très nettement, l'expérience associative préalable au conflit conditionne l'entrée dans l'action collective face au projet d'aménagement. En effet, 68 % des individus adhérant à une association opposée au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes possèdent une expérience associative, alors que moins de 40 % en possèdent une chez les non adhérents (tableau 47).

**Tableau 47. Implication dans l'action collective et expérience associative**

	Ensemble		Adhérents		Non adhérents	
	Nb. Cit.	Fréq.	Nb. Cit.	Fréq.	Nb. Cit.	Fréq.
<b>Oui</b>	139	61,5 %	118	<b>68,2 %</b>	21	<b>39,6 %</b>
<b>Non</b>	87	38,5 %	55	<b>31,8 %</b>	32	<b>60,4 %</b>
<b>Total</b>	226	100 %	173	100 %	53	100 %

Source : A. Lecourt, 2003, enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, question 4 : « Adhérez-vous à d'autres associations ? (tous domaines) ».

Le degré d'implication des personnes interrogées est donc variable. Il est intimement lié avec leurs CSP, le statut d'occupation de leur résidence ou encore à leur inscription dans des réseaux sociaux. De toute évidence, la présence de catégories socio-professionnelles « supérieures », de propriétaires, de personnes anciennement installées ou encore étant inscrites dans des réseaux de sociabilité forts favorise l'apparition de conflits d'aménagement.

Si nous nous sommes intéressés jusqu'ici principalement au profil des populations résidant sur l'espace-support, il est également utile de connaître le profil et les motivations des individus provenant de communes plus éloignées de l'espace-support.

### **3. Structure de la population et diffusion de la mobilisation**

Si, comme nous venons de le voir, les populations mobilisées face à un aménagement sont assez hétérogènes, malgré des degrés d'implication différents dans le mouvement, les populations mobilisées résidant en dehors des communes directement concernées par le projet

présentent une double caractéristique :

- elles sont impliquées dans d'autres associations agissant pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

- elles sont principalement issues de la CSP « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

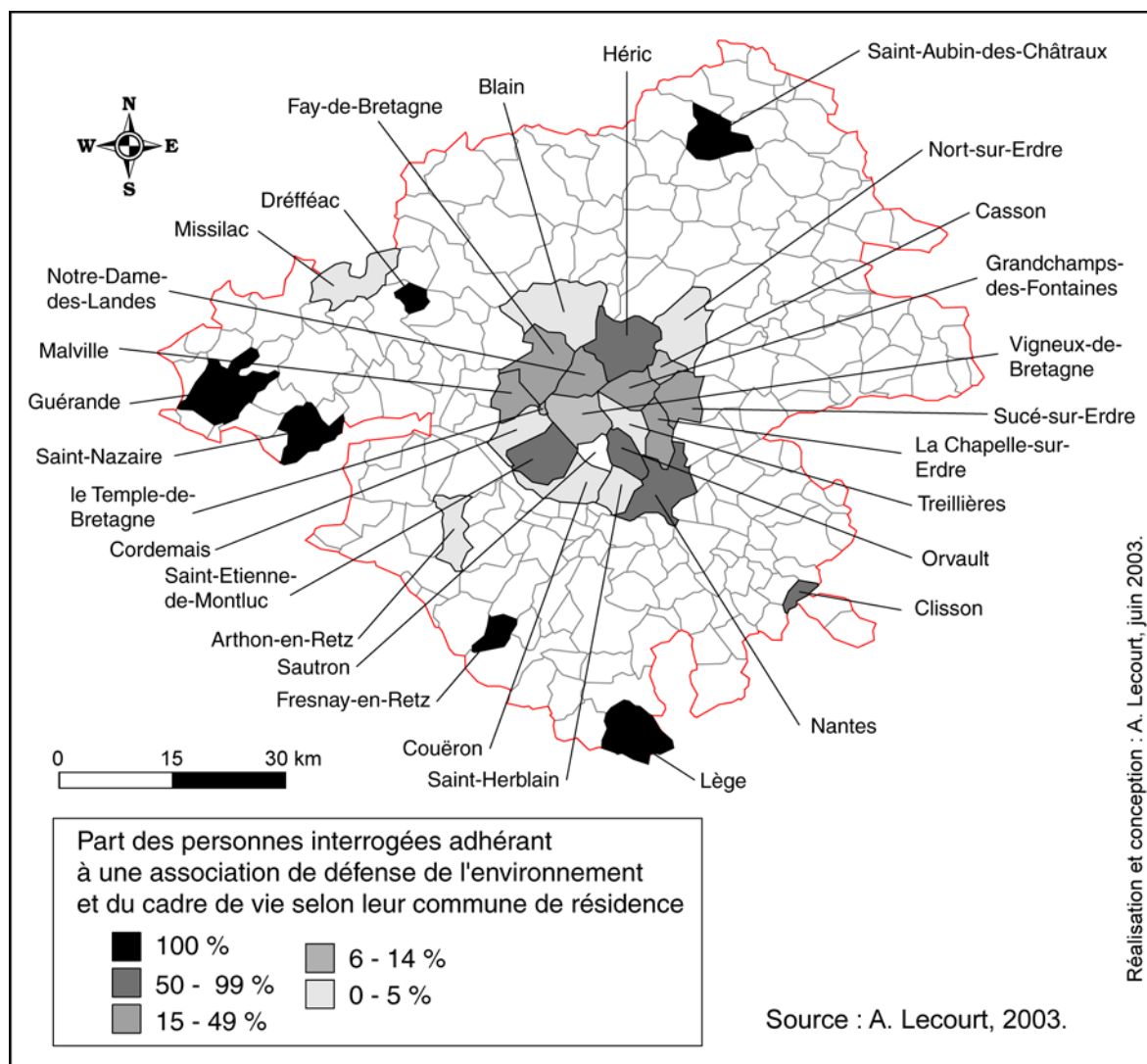
### 3.1. Expérience associative dans le domaine de l'environnement

La mobilisation face à un aménagement est renforcée, au-delà de son origine locale, par des individus dont les communes de résidence sont plus éloignées de l'espace-support du projet. Ces derniers ont en commun d'être des adhérents à des associations, non impliquées directement dans le mouvement, mais agissant pour la défense de l'environnement et du cadre de vie.

La carte 34, issue du traitement de notre enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes met clairement en évidence que les populations présentes lors de la manifestation résidant au sein des communes du groupe 2 (communes les plus éloignées de l'emprise) sont très majoritairement déjà impliquées dans des associations pour la protection de l'environnement et du cadre de vie (sur 10 communes, 6 sont à 100 %). Il en est de même pour les individus résidant dans les communes de Nantes, Héric, Orvault, Saint-Etienne-de-Montluc, également plus éloignées de l'emprise du projet.

Ainsi, la diffusion spatiale de la mobilisation au-delà de l'espace-support est avant tout le fait d'individus déjà impliqués dans des revendications liées à l'environnement et au cadre de vie.

**Carte 34. Diffusion de la mobilisation et expérience associative dans le domaine environnemental**



À l'inverse, chez les habitants du groupe 1, les réponses à la question « adhérez-vous à d'autres associations pour la défense de l'environnement et du cadre de vie ? » confirment le caractère circonstanciel de la mobilisation et l'absence d'engagement préalable pour la défense de l'environnement ou du cadre de vie. En effet, plus de 81 % de l'ensemble des individus interrogés déclarent ne pas adhérer à d'autres associations. Ce pourcentage augmente jusqu'à 84 % chez les adhérents (tableau 48).

**Tableau 48. Un engagement circonstanciel en faveur de la défense du cadre de vie et de l'environnement**

	Ensemble		Adhérents		Non adhérents	
	Nb. Cit.	Fréq.	Nb. Cit.	Fréq.	Nb. Cit.	Fréq.
<b>Oui</b>	42	18,6 %	27	15,6 %	15	28,3 %
<b>Non</b>	184	81,4 %	146	84,4 %	38	71,7 %
<b>Total</b>	226	100 %	173	100 %	53	100 %

Source : A. Lecourt, 2003, enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, question 3 « Adhérez-vous à d'autres associations pour la défense de l'environnement et du cadre de vie ? ».

Au-delà de l'investissement dans le monde associatif touchant à l'environnement, les individus provenant de l'extérieur de l'espace-support se définissent également par leur appartenance à des CSP « supérieures » dont la présence favorise l'extension de l'espace de mobilisation.

### 3.2. Catégories socio-professionnelles et diffusion de la mobilisation

Les catégories socio-professionnelles des individus semblent également intervenir dans la diffusion de la mobilisation. Cependant, cet élément d'analyse reste à confirmer, même si les résultats de notre enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, et surtout les informations obtenues par Bruno Charlier par le Collectif Alternatives Somport vont dans ce sens.

#### *a. L'extension de la mobilisation face au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes*

L'analyse des CSP des opposants au projet appartenant au groupe 2, c'est-à-dire non directement concernés par l'aéroport, en raison de la faiblesse de son effectif apporte des résultats peu représentatifs, notamment en raison du nombre de retraités dont nous ne connaissons pas l'ancienne profession et du nombre de personnes sans activité. Cependant, les résultats obtenus montrent une plus forte représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures, des retraités, et des employés que des ouvriers ou que des agriculteurs (tableau 49).

**Tableau 49. Catégories socio-professionnelles des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes appartenant au groupe 2**

	Nb. Cit.	Fréq.
<b>Agriculteurs</b>	1	6,25 %
<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprises</b>	0	0 %
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	2	16,66 %
<b>Professions intermédiaires</b>	1	6,25 %
<b>Employés</b>	2	16,66 %
<b>Ouvriers</b>	1	6,25 %
<b>Retraités</b>	2	16,66 %
<b>Autres personnes sans activité professionnelle</b>	3	25 %
<b>Total</b>	12	100 %

Source : A. Lecourt, 2003, enquête auprès des opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

*b. L'extension de la mobilisation face au projet de tunnel en vallée d'Aspe*

Les informations obtenues par Bruno Charlier auprès du Collectif Alternatives Somport confirment les résultats obtenus à Notre-Dame-des-Landes. Le dépouillement de la liste des 2000 personnes de nationalité française ayant participé à la campagne internationale d'achats de terrains indivis dans le vallon de Bedous (vallée d'Aspe) a permis d'en extraire un classement des propriétaires suivant leurs catégories socio-professionnelles et leurs lieux de résidence<sup>255</sup>.

Du point de vue du lieu de résidence, seuls 10 % des acheteurs résident dans le département des Pyrénées-Atlantiques<sup>256</sup>. La mobilisation s'est donc largement diffusée au-delà de

---

<sup>255</sup> Le conflit d'aménagement du Somport a commencé en 1987 avec l'officialisation du projet de tunnel. L'extension géographique de la contestation s'est déroulée en deux phases. Dans la première (1987-1991/92), l'espace du conflit est localisé en haute-montagne et centré sur le chantier du tunnel, et les revendications d'ordre écologiste (protection de l'ours et défense de l'intégrité des limites du parc national des Pyrénées). Dans la seconde phase, à partir de 1992 et toujours en cours, la mobilisation s'est étendue à toute la vallée de l'Aspe suivant des revendications d'ordre environnemental (nuisances dues au chantier et au futur trafic routier), pour ensuite s'élargir à l'échelle nationale et de l'Europe de l'ouest avec la vente des terrains dans un des vallons constituant la vallée d'Aspe.

Les données obtenues auprès du Collectif Alternatives Somport reflètent donc l'état de la mobilisation à ce qui semble être son paroxysme (il serait étonnant que la mobilisation s'étende encore davantage).

<sup>256</sup> Malheureusement, Bruno Charlier ne propose pas ou ne disposait pas d'informations sur

l'espace-support du projet, à tel point que 90 % des personnes qui ont soutenu financièrement le projet sont extérieures au département des Pyrénées-Atlantiques. Aussi, les chiffres obtenus concernant les CSP sont avant tout représentatifs du profil des personnes extérieures à l'espace-support.

Ainsi, 37 % des personnes qui ont soutenu financièrement le mouvement d'opposition au projet du tunnel du Somport occupent des emplois de cadres ou exercent des professions intellectuelles supérieures, 23 % des professions intermédiaires, et 18 % sont des retraités (tableau 50). Inversement, les agriculteurs et les ouvriers (respectivement 0,1 % et 1,9 % des effectifs) sont très peu présents.

**Tableau 50. Catégories socio-professionnelles des acheteurs de terrains indivis dans le vallon de Bedous (vallée d'Aspe)**

Catégories socio-professionnelles des personnes ayant acheté des terrains dans le vallon de Bedous (vallée d'Aspe)	Effectif	Part dans le total en %
<b>Agriculteurs exploitants</b>	30	0,1 %
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	94	4,6 %
<b>Cadres, professions intellectuelles supérieures</b>	760	37 %
<b>Professions intermédiaires</b>	482	23,4 %
<b>Employés</b>	189	9,2 %
<b>Ouvriers</b>	39	1,9 %
<b>Retraités</b>	376	18,3 %
<b>Autres, sans activité professionnelle</b>	87	4,3 %
<b>Total</b>	2057	100 %

Source : B. Charlier, 1999, *op.cit.*, p. 540, d'après des informations communiquées par le Collectif Alternatives Somport, 1997.

À la lecture de ces analyses, la diffusion de la mobilisation au-delà de l'espace-support est le fait de deux types de populations qui ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre : d'une part, des populations ayant déjà une expérience associative dans le domaine de la défense de l'environnement et du cadre de vie, et d'autre part, des populations appartenant à des CSP « supérieures ».

---

les lieux de résidence des acheteurs de terrains. Il nous informe simplement que 46 % des acheteurs sont des urbains dont un peu plus de la moitié (24 %) habitent des agglomérations de plus de 50 000 habitants.

## **Conclusion**

---

Les échelles d'analyse que nous avons retenues sont complémentaires, chacune d'elles permet d'améliorer notre connaissance des facteurs explicatifs de la géographie des conflits d'aménagement. À l'échelle régionale, elle s'organise principalement suivant le « fait urbain », c'est-à-dire une combinaison entre le poids et la croissance démographiques, la densité de population et les fonctions touristique et tertiaire. Cependant, au sein de cette combinaison, les analyses factorielles ont montré la prépondérance du poids démographique et de la fonction touristique.

Pour sa part, l'analyse à l'échelle du conflit a permis de préciser le rôle du profil socio-professionnel et de l'organisation sociale dans la géographie des conflits d'aménagement. Ainsi, les risques de voir apparaître des conflits sont plus élevés avec les individus propriétaires de leur résidence principale, appartenant à des catégories socio-professionnelles supérieures, et ayant une expérience associative, en particulier dans le domaine de l'environnement.

## CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

---

La géographie des conflits d'aménagement est dépendante de multiples facteurs. Elle relève de paramètres spatiaux et sociaux plus ou moins influents, mais également des caractéristiques de l'aménagement. Leur appréhension est largement facilitée par la combinaison d'une analyse à des niveaux scalaires différents.

À l'échelle régionale, la géographie des conflits reflète les contrastes traditionnels de l'espace breton : le littoral aux fortes valeurs d'usage s'oppose à l'intérieur, les espaces urbanisés fortement conflictuels aux campagnes. Des contrastes existent également au sein même de la zone littorale entre la côte nord organisée autour de quelques espaces de condensation, et la côte sud où les conflits sont présents sur l'ensemble du littoral. La géographie des conflits d'aménagement se différencie suivant la distance aux centres urbains, l'effet de la distance étant lui-même modulé par la présence des axes de communication qui favorisent la diffusion des conflits d'aménagement. Cette géographie s'organise également suivant le réseau urbain en raison des fortes corrélations existant entre la présence de conflits et le poids démographique, la densité de population et les activités tertiaires. À l'inverse, les conflits d'aménagement sont rares dans les espaces ruraux où l'activité agricole est encore très présente.

À l'échelle du conflit, la géographie s'organise suivant une double relation entre la distance à l'emprise du projet et la forme de l'aménagement. Cependant, cette relation est largement influencée par la structure de la population résidente, notamment par sa composition socio-professionnelle, le statut d'occupation de son lieu d'habitation et son organisation sociale.